

# CONGRÈS TRAVAILLISTE: OPTIMISME PRUDENT

ÉDITION NEUCHÂTEL / JURA

N° 224 - Jeudi 2 octobre 1969

## Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD., ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 3 10 88, tél. adm. et publ. (039) 3 10 87 CCP 25-313. Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300. Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4,50, 3 mois Fr. 13.—, 6 mois Fr. 25.—, 1 an Fr. 50.—. LE NUMÉRO: 30 ct. Directeur: René Meylan Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt

## Aux Chambres fédérales: Elections de juges

L'Assemblée fédérale (les deux Chambres réunies) a siégé mercredi matin pour procéder à une série d'élections aux tribunaux de Lausanne et de Lucerne.

On procède d'abord à l'élection de deux juges au Tribunal fédéral en remplacement de MM. Faessler et Haerberlin, démissionnaires. M. Clavadetscher qui préside l'assemblée rend hommage à ces derniers, et plus particulièrement à M. Haerberlin, actuellement souffrant. Il tient à souligner que la décision prise en décembre 1968 par le Conseil national dans l'affaire Nyffeler (rejet d'une décision du Tribunal fédéral) ne constituait pas un geste de méfiance envers M. Haerberlin. Cette déclaration suscite quelque brouhaha dans la salle. L'agitation s'accroît lorsque M. Weber (rad., Uri), appuie cette déclaration au nom du groupe radical.

Après cet incident, on distribue les bulletins de vote. M. R. von Werra, vice-chancelier de l'Etat du Valais (chr.-soc.) est élu par 174 voix sur 176 bulletins valables.

M. H. Dubs, conseiller juridique du Gouvernement argovien (rad.), est élu par 167 voix sur 173 bulletins valables.

### Un Romand au TFA

On passe ensuite à l'élection de trois juges au Tribunal fédéral des assurances, à Lucerne. Il s'agit de remplacer M. Wüthrich, démissionnaire, et de nommer deux nouveaux juges. Devenu chambre des assurances sociales du Tribunal fédéral, le TFA voit, en effet, le nombre de ses membres passer de cinq à sept. Au total, les deux tribunaux auront donc 33 membres. Cet état de fait amène à la tribune M. Brosi (dem., GR), qui relève que, mathématiquement, le groupe démocratique et évangélique aurait maintenant droit à un siège.

On passe au vote: M. A. Winzeler, de Schaffhouse (PAB) est élu par 165 voix. M. Jean-Daniel Ducommun, de Lucerne (soc.), est élu par 163 voix, et M. A. Heil, conseiller national de Winterthour (chr.-soc.), est élu par 167 voix.

M. Jean-Daniel Ducommun est le frère du directeur des Postes, M. Ch.-F. Ducommun. Originaire du Locle, des Ponts-de-Martel et de Brot-Dessous, il est marié et père d'un enfant.

C'est à Yverdon que M. Ducommun a fait ses classes primaires et secondaires; puis, en 1937, il a passé du Collège classique municipal d'Yverdon au Gymnase classique cantonal de Lausanne, où il recut le grade de bachelier. Il fréquenta ensuite la Faculté de droit de l'Université de

Lausanne. En 1943, il y obtint sa licence en droit.

M. J.-D. Ducommun commence sa carrière de juriste à la Division fédérale de police, à Berne, puis, dès 1945 et jusqu'à 1956, à l'Office fédéral des assurances sociales. En 1956, il est nommé greffier au Tribunal fédéral des assurances, à Lucerne, poste qu'il occupe jusqu'en 1967. Depuis lors, il est juriste à la compagnie d'assurances « La Zurich ».

Parallèlement à ses activités professionnelles, M. Ducommun collabore de 1956 à 1966 à la « Revue suisse de jurisprudence » et depuis 1957 à la « Zeitschrift für Sozialversicherung ». Il occupe, en outre, depuis 1967, les fonctions de vice-président de la Société suisse de droit des assurances.

La séance de l'Assemblée fédérale prend fin par l'élection de deux juges suppléants au Tribunal fédéral des assurances. M. Weser, de Bâle (ind.), est élu par 151 voix, M. Fischli, de Bâle (rad.), par 158 voix.

Les deux conseils reprennent ensuite leurs délibérations séparément.

### AU CONSEIL NATIONAL

#### Reprise du débat sur la Banque Nationale

Le Conseil national continue son débat sur les moyens d'action de la Banque Nationale. M. Fischer (rad., BE) est un adversaire déclaré de la révision de la loi. D'une manière générale, tout interventionnisme a des effets néfastes sur l'économie. Le directeur de l'Usam critique aussi la convention privée, qui ne représente pas, à ses yeux, une meilleure formule.

Max Weber (soc. BE) défend la thèse opposée. En cas de crise monétaire, l'institut d'émission doit disposer de pouvoirs forts. C'était le but de ce projet de loi, présenté par le Conseil fédéral, et qui n'est soutenu maintenant que par la gauche. L'ancien ministre des Finances accuse le président de l'Association des banquiers d'avoir menti en affirmant que l'idée de la convention privée a été imposée par le Parlement, et que les banquiers étaient disposés à accepter la loi. « Et c'est avec ces messieurs que vous voulez signer un accord de gentlemen... »

Le dernier orateur est G. Baechtold (soc., VD) qui demande des précisions sur la convention privée. Que deviendrait-elle si le Conseil national devait voter l'entrée en matière sur la révision de la loi ?

Avant le vote, on entend le conseiller fédéral Celio, chef du Département des finances. La législation fédérale

actuelle, dit-il, repose toujours sur la monnaie fiduciaire, elle n'est pas adaptée à la monnaie scripturale. Les moyens d'action de la Banque Nationale ne suffisent plus. Le Conseil fédéral a donc estimé qu'il fallait réviser la loi. La commission du Conseil national a préféré inviter les banques à signer une convention.

Dans les circonstances actuelles, le Conseil fédéral ne s'opposera pas à la proposition de non-entrée en matière quand bien même il préférerait la loi. Cette dernière est en préparation depuis six ans. On peut s'étonner que de cette réflexion ne sorte qu'une convention. Les banques ont manifesté leur bonne volonté, il est vrai. Mais si la convention devait se révéler peu efficace, le Conseil fédéral soumettrait au Parlement un nouveau projet de loi, plus sévère.

M. Celio énumère ensuite les faiblesses de la convention, qui n'oblige pas tous les établissements. Le Conseil fédéral ne peut lui donner force obligatoire, pour des raisons constitutionnelles. En outre, il n'est pas normal qu'une convention ayant un rôle de droit public soit conclue par les intéressés. La lutte contre l'inflation ne concerne pas seulement les banques. L'Etat moderne doit intervenir dans l'économie et dans la politique monétaire. Il est vrai que nos liens avec l'étranger jouent un rôle certain mais les banques centrales de tous les pays industrialisés disposent de pouvoirs étendus.

La convention a toutefois des avantages, notamment celui de pouvoir entrer en vigueur immédiatement. C'est pourquoi le Conseil fédéral ne combat pas cette formule.

On passe au vote. Par 80 voix contre 62, le conseil décide de ne pas entrer en matière sur le projet de loi et donne donc la préférence à la convention conclue entre la Banque Nationale et l'Association des banquiers. Le Conseil des Etats doit toutefois encore se prononcer.

### AGRICULTURE

Mercredi après midi, le Conseil national a entamé son débat sur l'agriculture, un débat fleuve puisque 37 orateurs sont inscrits. Le rapporteur, M. Carruzzo (ccs., VS) et les premiers orateurs, dont MM. Junod (rad., VD) et Dubois (PdT, NE) ont commenté les problèmes soulevés dans le quatrième rapport du Conseil fédéral, en mettant l'accent sur le revenu paritaire et sur la réforme des structures.

L'intervention du conseiller fédéral Schaffner est prévue pour cet après-midi. Aucune décision concrète n'est à prendre: le Parlement est simplement invité à prendre acte de ce rapport.



Après le discours d'Harold Wilson, mardi, le congrès travailliste se poursuit sous le signe de l'optimisme prudent, tant en ce qui concerne l'avenir économique de la Grande-Bretagne qu'au sujet des divergences entre le gouvernement et les syndicats dont on ne désespère pas qu'elles puissent être aplanies d'ici au vote final du programme, demain...

DERNIÈRE PAGE

## Scission au sein du Parti du travail zurichois

### EXCLUSION DE FRANZ RUEB

Le député Franz Rueb, qui représente le Parti du travail au Conseil cantonal zurichois (législatif) a été exclu du parti par décision du Comité directeur cantonal du PdT. Il est relevé de toutes les fonctions qu'il assumait, y compris de celle de rédacteur au « Vorwaerts ».

« Activité fractionnelle au sein d'un groupe dissident »: telle est la raison invoquée pour la décision d'exclusion, laquelle est assortie d'une décision de dissolution du groupe « jeune section de Zurich » qui s'est rendu coupable d'une activité tendant à la division du parti. Une missive est parvenue à tous les membres du Parti du travail zurichois pour les informer des mesures qui viennent d'être prises et qui prennent effet immédiatement. Le PdT du canton de Vaud a lui-même déjà exclu cinq de ses membres au cours d'un congrès. Ce groupuscule vaudois avait des contacts avec les dissidents de Zurich. La doctrine léniniste, aux

dières du Comité directeur, ne saurait tolérer, en tant qu'organisation de combat, l'existence de fractions.

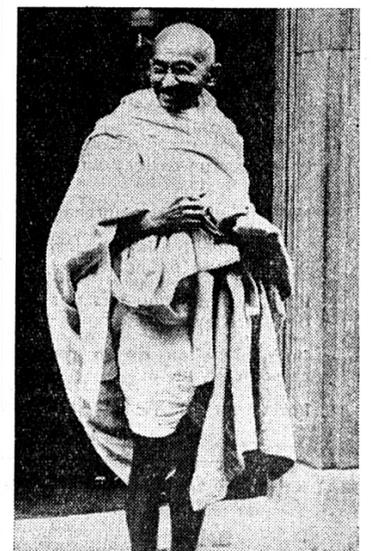
### VERS LA FONDATION D'UN NOUVEAU PARTI ?

La missive du Comité directeur fait allusion à un document émanant du groupe dissident qui évoquait la rupture avec le parti et la création d'une nouvelle organisation. Des précisions sont même apportées sur la fondation de ce parti, prévue, selon ce document, pour le 4 octobre au cours d'une conférence. Ce groupe, affirme le Comité directeur du PdT zurichois, a déformé la politique du parti au point d'en faire un amalgame de conceptions maoïstes, trotskistes et pseudo-révolutionnaires. Il fait fi des réalités politiques suisses et de la ligne politique du PdT approuvée au cours du congrès suisse de ce parti.

Pour sa part, Franz Rueb a fait savoir qu'une conférence aura lieu samedi prochain, groupant tous les groupes dissidents de Suisse afin d'examiner les possibilités de créer une organisation révolutionnaire pour l'ensemble de la Suisse. Mais il ne s'agira pas d'un parti, a précisé le leader communiste. Tous les groupes locaux seront reliés entre eux selon un système qui devra être mis au point.

L'objectif est de créer une organisation révolutionnaire qui agisse sur tous les points importants du territoire et dont les groupes soient constamment en contact les uns avec les autres. Il n'est pas exclu, par la suite, qu'un parti politique soit créé.

### Il y a 100 ans naissait Gandhi



Le 2 octobre est le jour anniversaire de la naissance de l'apôtre de la non-violence, le mahatma Gandhi, qui vit le jour il y a 100 ans. Libérateur de l'Inde alors partie intégrante de l'empire colonial britannique, il fut assassiné en 1948, le 30 janvier, par un fanatique partisan de l'hindouisme. Rappelons qu'une exposition consacrée à Gandhi se tient actuellement à La Chaux-de-Fonds.

## Terrible choc à Yverne

Un accident mortel s'est produit mercredi sur la route Aigle-Lausanne, près d'Yverne. M<sup>me</sup> Marie Luisier, 54 ans, infirmière à Monthey, qui circulait en automobile en direction de Lausanne, a repris brusquement sa droite en dépassant un train routier, touché la roue avant du camion et dérapé sur la gauche. Au même instant arrivait en sens inverse, tenant normalement sa droite, une voiture conduite par un agriculteur de Rennaz. Le véhicule valaisan fut sectionné en deux parties et M<sup>me</sup> Luisier, éjectée, fut tuée sur le coup. Les quatre occupants de l'autre voiture ont été blessés dont trois légèrement.

## Une recrue tuée

Helmut Schwarzenbach, 20 ans, habitant Klaus, dans le canton de Soleure, a été tué lors d'un exercice qui se déroulait mercredi matin dans le cadre de l'école de recrues d'artillerie 223 et trois autres soldats ont été légèrement blessés, annonce un communiqué du Département militaire fédéral sans préciser le lieu de l'accident.

Le DMF ajoute cependant que l'accident s'est produit lors de la prise de position d'un obusier de 10,5. Un poids lourd avec remorque est sorti de la route et s'est renversé.

## Crime à Kloten

Vito Coffano, 42 ans, ressortissant italien, a tué sa femme mercredi après midi à coups de couteau, dans l'appartement conjugal, à Kloten.

Après avoir accompli son forfait, l'assassin s'est rendu chez des amis d'où il avisa la police avant de regagner son domicile où il attendit l'heure de son arrestation aux côtés de Béatrice, 42 ans, baignant dans une mare de sang.

L'enquête est conduite par le procureur de district de Bülach.



Ah!  
les chameaux !

Les champions du commerce, sans cesse à la recherche de moyens nouveaux pour introduire leurs produits divers sur le marché, ont trouvé une astuce inédite: lancer une danse nouvelle baptisée d'un nom évoquant le produit intéressé. En l'occurrence, il s'agit de la « danse du chameau ». Le nom ne vous dira pas grand-chose, puisqu'il peut évoquer aussi ceux qui s'ingénient à créer des besoins artificiels! Et sans entrer dans le jeu, nous pouvons ainsi vous montrer les « chameaux » qui sont, convenez-en, fort agréables à regarder.

La Chaux-de-Fonds

coop

coop



CHAQUE JOUR DANS TOUS LES MAGASINS D'ALIMENTATION COOP

# PRIX DISCOUNT + TIMBRES COOP

<b>MARGARINE SONDINA</b> paquet de 250 g. <b>TOURNESOL</b> -.90 (1.—) <b>10% de beurre</b> 1.— (1.25)	<b>COU FUMÉ</b> (sous vide) pièce d'env. 200 à 250 g. le kilo <b>15.50</b>	<b>VENDREDI:</b> <b>TOURTE AUX MARRONS</b> spécialité <b>3.—</b>
Camembert <b>DÉLICE DU MOINE</b> 140 g. <b>1.15</b>	<b>MORTADELLE</b> pièce de 500 g. <b>3.90</b>	<b>SAMEDI:</b> <b>TORTUE préemballée</b> <b>1.50</b>

Boucherie, Centre Coop des Forges, Charles-Naine 3

Saison de la chasse: occasion de repas variés et savoureux

Egalement à disposition:

**CIVET DE CHEVREUIL** sans os la livre 4.90**GIGOT - SELLE - ÉPAULE DE CHEVREUIL**

TOUT AVEC TIMBRES COOP

coop

coop



Ville de LA CHAUX-DE-FONDS

## PATINOIRE DES MÉLÈZES

### HORAIRE PUBLIC

(en vigueur dès ouverture, vendredi 3 octobre 1969, à 9 h.)

Lundi, mercredi et vendredi: de 9 h. à 17 h. 30 et de 20 à 22 h.

Mardi, jeudi et dimanche: de 9 h. à 17 h. 30

Samedi: de 9 h. à 12 h. 30, de 14 h. à 17 h. 30 et de 20 à 22 h.

Les abonnements peuvent être retirés à la caisse.

### TARIFS

	Adultes	Enfants, étudiants, apprentis jusqu'à 20 ans
Entrée simple	1.70	— .80
Cartes au porteur, 25 entrées	30.—	13.—
Cartes au porteur, 10 entrées	15.—	7.—
Abonnement de saison	80.—	45.—
Visiteurs, entrée	— .30	— .30
Vestiaire	compris	compris
Location d'un casier pour la saison	15.—	15.—

Nous prions dès maintenant le public de bien vouloir se conformer au règlement affiché, ainsi qu'aux directives données par le personnel de la patinoire.

Il est rappelé que lors des passages de la machine Rolba, la piste doit être évacuée.

L'administration de la patinoire décline toute responsabilité en cas d'accident.

Professeur attrité à la patinoire: M. Peter Webb.

### ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

30 septembre 1969

#### Naissances

Casaburi Vanessa, fille d'Achille, chef de fabrication, et de Marina née Giovannini.  
Gioia Elisabetta, fille de Paolo, manoeuvre, et de Francesca née Renga.  
Tschopp Laurent-Edouard, fils de Gabriel-Léon-Eugène, employé de bureau, et de Rosalie née Métrailler.

#### Promesses de mariage

Grossenbacher René - Fernand, monteur électricien, et Stoudmann Marguerite.  
Flückiger Erwin, ingénieur technicien HTL, et Raymann Marguerite-Sophie.

#### Marlage

Vogt Max-Jules, mécanicien, et Droz-dit-Bussat née Landry Luce-Ginette.

#### Décès

Vuilleumier Louis-Marcel, employé postal,

né le 23 mai 1890, époux de Lina-Marguerite née Blanc (Fritz-Courvoisier 46).  
Bauer David-Jules-Edouard, caviste, né le 8 juin 1904, époux de Rose-Adèle née Jacot (Rosiers 4).

### ÉTAT CIVIL DU LOCLE

30 septembre 1969

#### Naissance

Masciangelo Angela-Yvonne, fille d'Alduino - Domenico, ouvrier de fabrique, et d'Yvette-Jeanne-Gilberte-Marie née Meunier.

#### Promesses de mariage

Aubert Roland-Marie-René, horloger, et Boichat Sylviane-Rose.  
Chopard Louis-Joseph, tireur de lignes, et Hillbrandt née Jeanneret Fernande-Nancy.

#### Décès

Vuille Zélie-Amélie, née le 25 octobre 1884, retraitée, célibataire.

Le



présentera

EN GRANDES PREMIÈRES

les vendredi 3 et samedi 4 octobre 1969,  
à 20 h. 30, AU THÉÂTRE

## LE PRINCE TRAVESTI OU L'ILLUSTRE AVENTURIER

Comédie de Marivaux

### Attention! La location a lieu

au bureau du Théâtre populaire romand  
Rue Jardinière 63 Tél. (039) 3 74 43

## Achetez l'écu d'or

pour le visage aimé  
de la Patrie



une CURE efficace



**von GUNTEN**  
VERRES DE CONTACT  
Av. Léopold-Robert 21

POMPES FUNEBRES Tél. (039) 5 43 64

## ARNOLD WÄLTI

LA CHAUX-DE-FONDS

Eparque 20 Jour et nuit

Cercueils - Formalités - Transports  
Prix modérés

## Radiophotographie

Les appareils seront à la disposition du public:

Jeudi 9 octobre, au Dispensaire antituberculeux,  
collège de la Promenade, de 15 à 16 h.

Jeudi 16 octobre, au Dispensaire antituberculeux,  
collège de la Promenade, de 15 à 16 h.

Vendredi 3 octobre, place de la Gare,  
de 14 h. à 17 h. 30

Vendredi 10 octobre, place de la Gare,  
de 14 h. à 17 h. 30

Prix d'une radiophotographie: Fr. 3.—

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à l'avance

## PETERMANN

cherche pour son usine de  
Courroux

## AIDES-MONTEURS AIDES-PEINTRES

(des manoeuvres pourraient être formés)

Des travailleurs étrangers détenteurs du permis C sont acceptés.

Les candidats sont priés de se présenter au Service du personnel de la S. A. Jos. Pétermann, fabrique de machines, à Moutier, tél. (032) 93 27 33.

## La Chaux-de-Fonds

# Où soigner les malades âgés chroniques? L'indispensable hôpital de gériatrie

Un de nos très bons anciens camarades nous faisait part, il y a une dizaine de jours, de ses soucis. Sa femme, compagne de toute sa vie, a subitement perdu la mémoire et il lui est impossible en raison de son âge avancé, de pouvoir prendre soin d'elle. Avant de se résigner à tenter une démarche à l'Hôpital psychiatrique de Perreux, qui est surchargé de malades, il s'est adressé sans succès à plusieurs hôpitaux et asiles, ceci malgré qu'aucun obstacle financier ne se posait. Cet exemple n'est nullement une exception, il a plutôt tendance à devenir un état de fait courant dans notre canton.

Nous savons que ce problème n'est pas ignoré de nos autorités, puisque, lors de la construction du nouvel hôpital de La Chaux-de-Fonds, une galerie sur deux étages reliant les anciens bâtiments aux nouveaux a été construite. Le but recherché par cette réalisation consistait à faciliter la

création d'un hôpital gériatrique dans les locaux devenus disponibles. La transformation nécessaire avait été devisée à moins d'un demi-million, pour mettre 64 lits à disposition des malades chroniques.

Depuis, les années ont passé. Le bon peuple attend toujours. Pour le faire patienter, les autorités ont fait certaines promesses, assez floues nous le reconnaissons, puisqu'elles consistaient surtout à annoncer que la création d'un hôpital de gériatrie à La Chaux-de-Fonds, figurait en tête du programme des réalisations à entreprendre dans ce domaine. Sous la pression de l'opinion publique, une commission chargée de l'étude du projet a fini par être désignée. Depuis lors, un certain silence recouvrait les sentiments d'impatience. On attendait... avec l'espoir que les travaux de cette commission finiraient par se traduire enfin d'une manière positive. M<sup>me</sup> Corswant, très justement, a rompu ce long silence, en développant un postulat devant le Grand Conseil. Réclamant la cantonalisation du problème, elle posait un préalable indispensable à la réussite de l'opération. Il est, en effet, indispensable de croire que la population de notre ville a la possibilité de prendre à sa charge la réalisation de l'hôpital projeté et d'en assumer les frais d'exploitation, même si ceux-ci étaient subventionnés. Le rejet du postulat de M<sup>me</sup> Corswant est une décision extrêmement malheureuse et des plus contestables. Ce n'est pas la ville de La Chaux-de-Fonds seule qui a le besoin pressant d'assurer des soins aux malades âgés. C'est le canton, dans son ensemble, qui est insuffisamment équipé.

## Parution de l'affiche « Cette quinzaine à La Chaux-de-Fonds »

Dès vendredi, on pourra consulter, dans les bâtiments officiels, les écoles, les cafés, les hôtels, les restaurants, les magasins, une affiche intitulée « Cette quinzaine à La Chaux-de-Fonds », qui indiquera les spectacles de théâtre, les concerts et les expositions ayant lieu dans nos salles, nos musées et nos galeries. Il s'agit d'une affiche d'information destinée aux habitants de notre ville et à leurs hôtes, afin que chacun sache rapidement ce qu'il y a à voir et à entendre dans ces différents domaines, où s'adresser pour obtenir soit des places, soit des renseignements complémentaires. Elle ne concurrence naturellement en rien les affiches particulières pour les manifestations elles-mêmes. Ceci d'autant plus qu'elle émane d'organes aussi officiels que neutres, la Commission consultative pour les affaires théâtrales créée par le Conseil général de La Chaux-de-Fonds, le Service d'information des Montagnes neuchâtelaises, chargé par son conseil de la réaliser, et qu'elle est éditée, par un commun accord, par l'Association pour le développement de La Chaux-de-Fonds. Elle complète, sur nos murs, tableaux d'affichages et vitrines, ce que publie, pour La Chaux-de-Fonds, le « Mémento du Jura neuchâtelais », attaché lui à servir les deux villes et districts des Montagnes.

L'ADC vient en outre de créer une sous-commission de propagande, presse et publicité sous toutes leurs formes, chargée de l'étude de ces importants problèmes, et d'arriver à une unité de style pour exprimer La Chaux-de-Fonds d'abord, le Haut-Jura neuchâtelais ensuite (mais tout de suite), en relations de plus en plus étroites — elle l'espère du moins — avec tous les intéressés, en premier lieu dans notre région, puis l'Office neuchâtelais du tourisme, destiné à s'occuper de tout le tourisme neuchâtelais, enfin les Franches-Montagnes voisines, l'Erguel non moins proche, Pro Jura, les trois lacs. C'est évidemment par une collaboration de tous les instants, et par un échange de publications, que l'on démontrera ce pays à tous. En attendant, il s'agit de savoir ce que nous, nous voulons, et d'établir un plan à assez longue échéance, avec des exécutions immédiates, car si notre équipement dans ce domaine existe, il n'était pas jusqu'ici assez coordonné. MM. P. Pauli, président de la Commission du tourisme de l'ADC, et F. Berger, futur directeur du siège permanent, ont donné leur accord à cette étude, dont ils contrôleront, avec le Comité directeur, l'évolution. Ses conclusions seront proposées à toutes les institutions qui font quelque propagande que ce soit, afin qu'elles veuillent bien s'y rallier. Car l'unité, dans ce domaine, est synonyme d'efficacité: c'est pour la défense et l'illustration accrues de La Chaux-de-Fonds et de toute la région que cet effort est entrepris.

## Nous réclamons une étude positive

Retournant près de dix ans en arrière, nous tirons des divers rapports établis en vue de la construction du nouvel hôpital, et de la transformation des anciens locaux, les données suivantes.

Du rapport signé des médecins de l'hôpital, sous la rubrique « Destination nouvelle des bâtiments actuels » (donc anciens à l'heure actuelle).

Ancien hôpital, soit le bâtiment se trouvant entre l'hôpital d'enfants à l'est et le pavillon des diaconesses à l'ouest. Soixante-quatre lits pour malades chroniques et 35 lits à l'usage du personnel.

Du rapport des architectes, sous la rubrique « Transformations de l'ancien hôpital », qui correspond donc à l'aménagement cité plus haut, on trouve dans le devis établi la somme de 210 000 fr.

Nous admettons volontiers que le dit devis s'élevait dans sa totalité à 16 290 000 fr., alors que les frais de construction réels du nouvel hôpital se sont élevés à plus de 40 millions de francs. Nous ne chercherons même aucune excuse dans le fait que l'équipement a pesé beaucoup plus que les frais de construction de l'hôpital, sur le montant du dépassement de crédit, pour en arriver à poser certaines questions qui nous semblent nécessaires.

### COMMUNIQUÉS

Radiophotographie... pour chacun, dans l'intérêt de tous, au camion de la ligue ou dans les locaux du Dispensaire antituberculeux. Veuillez consulter l'annonce parue dans le numéro du 3 octobre. Pour tous renseignements, s'adresser au Dispensaire antituberculeux, tél. 2 54 55.

Télégramme ABC. — Ne pas manquer spectacle de l'équipe de l'ABC - « D'Après Nature... ou presque » de Michel Arnaud - du suspense - de l'angoisse - de l'émotion - hâtez-vous de louer vos places - représentations les 3, 4, 10 et 11 octobre - 20 h. 30.

### CARNET DU JOUR

Cinéma

CORSO: 20.30, «Z...»

SCALA: 20.30, «Bullitt»

RITZ: 20.30, «La Reine Margot»

EDEN: 20.30, «Plus Mort que Vivant»

PLAZA: 20.30, «Cinq pour l'Enfer»

### Divers

AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE PRIMAIRE: 20.15, Jean-Louis Christinat, explorateur et ethnographe, « Mission Manoa »: trente-deux mois dans la forêt vierge.

AULA DES FORGES: 18.00 à 21.00, exposition « Hommage à Gandhi ».

### Pharmacie d'office

Pharmacie Wildhaber, av. Léopold-Robert 7. (Dès 22 h., appeler le No 11.)

● Il y a dix ans, 210 000 fr. suffisaient à l'installation de 64 lits de malades chroniques dans les anciens locaux de l'hôpital. Nous admettons que les frais d'équipement non dévisés du fait qu'il était question de récupérer l'ancien matériel, pouvaient s'élever même au double du devis estimatif de la transformation projetée. Nous voulons bien encore doubler le prix estimatif, ainsi établi, pour tenir très largement compte des hausses de prix intervenues et en arriver ainsi à 1 260 000 fr. Nous admettons encore qu'il est question aujourd'hui de cent lits pour malades chroniques, et nous considérerons normal d'ajouter au devis la différence de lits, soit 720 000 fr., à raison de 20 000 fr. par unité. Ce calcul est extrêmement généreux, car la différence de lits de malades est certainement prise sur la part de lits destinés au personnel, dans le devis primitif. Nous en arrivons ainsi à la somme de 1 980 000 fr.

● Or, nous apprenons de source que nous pensons digne de foi, que la commission chargée de l'étude de la création d'un hôpital gériatrique à La Chaux-de-Fonds en est arrivée à un devis approximatif d'environ 18 millions. Dépense impensable pour notre ville, voire même pour notre canton dans un avenir assez rapproché. Impensable aussi puisqu'elle est devisée, sauf erreur, par les mêmes architectes. Nos renseignements sont-ils exacts?

Si la réponse est affirmative, nous estimons qu'il est urgent, pour ne pas continuer à perdre du temps, d'avoir des vues plus réalistes. Notre population neuchâtelaise attend un hôpital de gériatrie, elle s'opposera à l'entêtement du projet.

EUGÈNE MALÉUS.

### COLLISION À LA CIBOURG.

Deux habitants de Cormoret, MM. E. Jeanneret et J.-D. Pernod, se rendaient à La Chaux-de-Fonds hier après midi, sur une moto pilotée par le premier. A la Cibourg, leur engin entra en collision avec une camionnette venant en sens inverse. Blessés, les deux Vallonniers ont été hospitalisés à La Chaux-de-Fonds.

### AU TRIBUNAL DE POLICE.

Sous la présidence de M. P.-A. Rognon, le tribunal a condamné B. G. accusé d'ivresse volant, à 10 jours de prison sans sursis, 100 fr. d'amende et 240 fr. de frais.

R. B. est accusé d'escroquerie pour avoir obtenu un prêt de 10 000 fr. d'une banque, en fournissant des renseignements inexacts. On entendra de nouveaux témoins dans une prochaine audience.

J. G. prévenu d'avoir embranché son appareil de TV sur le réseau Coditel, paiera un dédommagement de 400 fr. soit 250 fr. séance tenante, et 150 fr. au moment de la signature du contrat de raccordement.

A L., est prévenu d'avoir cassé une marche d'escalier donnant accès à un magasin. Une dizaine de témoins, une vision locale, ne permettent pas d'éclaircir le problème. L'accusé bénéficie du doute et est libéré.

Six Italiens paieront une somme forfaitaire de 1200 fr. au tenancier d'un établissement public à la suite d'une bagarre.

C. P., n'a pas voulu présenter une pièce d'identité, à deux agents de police qui avaient été appelés à intervenir dans un établissement public à la suite de désordre. Selon les agents, il tenta de s'enfuir, selon C. P. il aurait été frappé. On entendra des témoins dans une prochaine audience.

### Le Locle

BRAS DÉCHIQUETÉ. — Mercredi après midi, à la fonderie de l'usine Zénith, au Col-des-Roches, un ouvrier espagnol, M. Juan Pareja, 36 ans, était descendu dans une fosse pour faire un travail. A la suite d'un faux mouvement, il posa la main sur un rouleau entraînant un ruban transporteur et eut le bras happé par le rouleau et complètement déchiqueté.

## Bibliographie des Montagnes neuchâtelaises

Dans une réunion de presse, tenue mercredi en fin de matinée, Fernand Donzé, directeur de la Bibliothèque communale, et M<sup>lle</sup> Marie-Claude Liengme, bibliothécaire, nous ont présenté la bibliographie des Montagnes neuchâtelaises 1967.

C'est sur la suggestion de F. Donzé que M<sup>lle</sup> M.-C. Liengme a, durant cinq mois, fourni un véritable travail de bénédictin, en établissant une bibliographie extrêmement détaillée du reflet de la vie des deux districts du haut du canton de Neuchâtel pour l'année 1967, comme travail de diplôme.

Le résultat est des plus remarquables; il est donc heureux que le travail se poursuive par une bibliographie 1968, qui se continuera les années à venir, l'espoir de sonder les années antérieures n'étant nullement exclu!

L'impression de l'ouvrage a été faite avec la volonté de faire le moins de frais possible; il est donc inutile de la commenter. Par contre, la Bibliothèque de la ville, non seulement accepte, mais sollicite les critiques et les suggestions qui pourraient lui être faites; elle en remercie par avance les auteurs. Elle espère aussi être informée de tout ce qu'elle doit recueillir,

les écrits personnels sous toutes leurs formes, les publications collectives de sociétés et d'entreprises, tous moyens efficaces d'arriver à perfectionner les prochaines bibliographies. Conserver, mais surtout informer et documenter, tel est le but poursuivi. M<sup>lle</sup> Liengme nous a résumé en quelques phrases la façon dont elle a mené à bien son énorme travail. Après avoir établi un fichier des Chaux-de-Fonniers, avec l'aide de la mémoire sans défaut de Pierre Hirsch, elle a consulté 400 périodiques, puis elle en a sélectionné une cinquantaine, obligée qu'elle était de se fixer des limites. Ensuite, elle a adressé des centaines de circulaires sollicitant des réponses dans le but espéré de tout savoir. Le plan de classement s'est imposé au fur et à mesure de l'avancement des travaux. La bibliographie comporte 2536 articles, qui se réfèrent pour 98 % à des documents qui peuvent être compulsés dans leurs détails à la bibliothèque.

Notons que le travail de M<sup>lle</sup> Liengme est le sixième entrepris sous la direction de Fernand Donzé en vue de l'obtention d'un diplôme de bibliothécaire, que d'autres sont en cours et que tous ont une portée pratique évidente.

E. Mls.

### CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

## Les syndicalistes neuchâtelais face aux problèmes actuels

Le Cartel syndical cantonal neuchâtelais a réuni son assemblée annuelle de délégués, le 27 septembre, à Gorgier. M. J. Béguin y représentait le Conseil d'Etat du canton, Jacques Deschenaux, le Conseil communal de Gorgier et G. Nobel, l'Union syndicale suisse.

Au nombre d'une centaine, les représentants des syndicats affiliés prirent connaissance des rapports statutaires, qui furent adoptés à l'unanimité. Ils procédèrent ensuite à la nomination du comité.

Sous la présidence de Pierre Raymond-Sauvain, il n'a subi que peu de modifications. Les délégués étudièrent ensuite un certain nombre de questions parmi lesquelles il faut relever:

1. L'effort nécessaire pour surmonter la crise du logement. C'est R. Jeanneret qui exposa la situation dans le canton de Neuchâtel. Secré-

taire régional de la FOBB, administrateur d'une coopérative du logement importante « Mon Logis », il est capable d'envisager le problème aussi bien du point de vue des salariés que de celui des propriétaires. Les syndicats continueront à réclamer et à favoriser la construction d'un nombre croissant de logements, surtout de ceux à loyers modestes. Ils insistent pour que, sous une forme ou sous une autre, subsiste une surveillance suffisante.

2. La réforme des finances fédérales. Les organisations syndicales approuvent le maintien de l'exonération du paiement de l'impôt sur le chiffre d'affaires pour les denrées de première nécessité; elles approuvent aussi les mesures proposées par le Conseil fédéral pour corriger la progression à froid de l'impôt de défense nationale; elles s'efforceront d'obtenir qu'on déplace encore davantage les charges vers les gros revenus.

3. L'effort nécessaire pour amener les jeunes gens au syndicat dès qu'ils ont terminé leur apprentissage et pour leur faire comprendre l'importance de la politique contractuelle qui leur procurera une situation sociale meilleure et fera régner l'ordre dans le pays.

La partie administrative fut suivie par l'exposé de Jean Mörli sur la célébration du cinquantième de l'Organisation internationale du travail. Jean Mörli qui présida cette année la Conférence internationale du travail, retraça l'histoire de l'organisation, analysa clairement sa structure, de même que les réalisations que lui doivent les salariés. Il affirma la nécessité pour la Suisse de ratifier un plus grand nombre de conventions, en particulier celles qui concernent la liberté syndicale et l'égalité de rétribution entre femmes et hommes pour un travail de valeur égale.

### Neuchâtel

OUVRIER BRÛLÉ. — Vers 10 h. 30, mercredi, un ouvrier italien du garage Schreyer, M. Letizia, travaillait dans un réduit attenant au dit garage, dans la cuvette du Vauseyon. Ce réduit est relié à une fosse à essence par une conduite en ciment. En frottant une allumette pour s'éclairer, M. Letizia provoqua une explosion, des gaz d'essence s'étant accumulés dans le réduit. Il fut brûlé aux deux bras.

BARAQUES INCENDIÉES. — Deux baraques de chantier où étaient déposés des outils ont brûlé hier soir, au chemin de la Caille. Les baraques et leur contenu ont été carbonisés, sans que l'on sache comment le feu s'est déclaré.

LIQUEURS Morand  
MARTIGNY

SAMEDI 4 OCTOBRE

DÈS 9 HEURES

HALLE AUX ENCHÈRES  
LA CHAUX-DE-FONDS

# VENTE

DE L'UNION DES FEMMES

POUR LA PAIX ET LE PROGRÈS

STANDS DIVERS

BUFFET - BUVETTE

MARCHÉ AUX PUCES

## GENÈVE

## LE TRAFIC AÉRIEN MONDIAL EN 1968

La publication du rapport de l'aéroport de Genève-Cointrin nous donne l'occasion à notre tour de publier des données intéressantes.

## TRAFIC PASSAGERS

Les résultats préliminaires publiés en janvier 1969 par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), groupant 116 Etats membres, font apparaître, pour le trafic passagers en 1968, une progression de 12% (brut) et de 13% (kilométrique) sur 1967, soit respectivement 261 millions de passagers et 308 milliards de kilomètres-passagers pour l'année 1968. La progression est nettement inférieure à celle de 1967 sur 1966, puisque cette dernière accusait + 17% brut et + 19% en kilométrique.

Les raisons de ce ralentissement proviennent principalement des causes suivantes :

■ Diminution du tourisme international en provenance d'Amérique du Nord, à la suite de recommandations du gouvernement des Etats-Unis invitant les citoyens de ce pays à restreindre leurs déplacements touristiques à l'étranger. Ces mesures ont été prises afin d'équilibrer la balance commerciale et de pallier l'inflation que connaît actuellement le dollar US.

■ Troubles politiques et sociaux en Europe, plus particulièrement en France et en Grèce.

■ Crise du Proche-Orient, dont les effets négatifs sur le tourisme ont affecté la plupart des pays de cette région, à l'exception de ceux disposant d'une forte production pétrolière.

Si l'on tient compte des résultats obtenus par la compagnie nationale soviétique Aeroflot, qui a transporté en 1968 quelque 62 millions de passagers, on peut estimer que le trafic aérien mondial de l'année dernière a été compris entre 325 et 330 millions de passagers.

Néanmoins, tout porte à croire que la prochaine introduction des avions à grande capacité, qui sera accompagnée d'une baisse des tarifs, amènera une recrudescence du trafic permettant à des couches de plus en plus larges de la population de bénéficier des avantages du transport aérien.

Il nous paraît aussi intéressant de relever, dans le cadre d'un bref retour en arrière, les progrès de l'aviation réalisés depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. En effet, le nombre des passagers transportés sur des lignes régulières s'est élevé à 18 millions en 1946, pour passer à 88 millions en 1958, et à 235 millions en 1967.

	1968	1967	Différence
Mouvements	95 370	103 446	- 7,8 %
dont en trafic commercial	49 339	48 860	+ 1 %
Passagers	2 063 176	1 842 575	+ 12 %
Fret, trafic local (en t.)	20 400	17 804	+ 14,6 %
Porte, trafic local (en t.)	3 848	3 346	+ 15 %

\* La baisse du nombre total des mouvements est imputable à une diminution des vols de plaisance, de même qu'à une activité plus faible dans le secteur de l'aviation générale.

## Vers les prochains Salons de l'automobile

Au pluriel cette fois, car nous aurons en février 1970 deux séries. La première en février pour les véhicules utilitaires et de manutention et, en mars comme le veut la tradition les voitures de tourisme et carrosseries.

Cette mesure a été prise, conséquence du manque chronique de place, pour donner satisfaction aux nombreuses demandes qui parviennent chaque année au secrétariat du Salon et qu'il faut trop souvent refuser.

Il s'avère d'ores et déjà que cette formule transitoire est la bonne et la seule valable, dans l'attente de la construction du nouveau palais des expositions, ce dont nous parlerons plus loin.

Mercredi dernier, le comité du Salon de l'automobile a siégé en nos murs, sous la nouvelle présidence de M. R. Deonna qui succède à M. R. Perrot, lequel pendant 17 ans a dirigé avec le succès que l'on sait, aux destinées de notre grande manifestation genevoise, la plus importante d'Europe, sinon du monde dans le domaine de l'automobile et des branches annexes.

A cette importante séance assistaient M. A. Ruffieux, président du Département du commerce et de l'industrie, ainsi que M. F. Peyrot, président du Département des travaux publics, tous deux représentant l'Etat de Genève, et membres du Conseil de fondation.

Les comptes du Salon de 1969 bouclent avec un bénéfice très réjouissant.

## LE TRAFIC DE FRET

Le secteur du fret offre l'avantage d'être soustrait à certaines fluctuations affectant le trafic passagers, spécialement en matière de tourisme. Aussi, son expansion est-elle partout plus affirmée.

Cette tendance offre de très intéressantes perspectives pour le transport aérien, en lui ouvrant un marché potentiellement important, soit en services mixtes (cargo-passagers : ce sera notamment la règle pour les futurs avions gros porteurs), soit par l'utilisation d'avions spécialement aménagés pour le transport de marchandises.

C'est ainsi que tous les pays faisant partie de l'OACI ont acheminé en 1968, 7940 millions de tonnes-kilomètres, ce qui représente une augmentation de 19% par rapport à 1967.

## LE TRAFIC À GENÈVE-COINTRIN

Le fait dominant de l'année 1968 a été l'inauguration officielle d'une aérogare passagers entièrement nouvelle, le 17 mai, manifestation suivie de la mise en service des installations terminales dans la nuit du 10 au 11 juin. Comme celles-ci ont été conçues pour accueillir plus de quatre millions de passagers annuellement, la situation est désormais pleinement satisfaisante pour ce genre de trafic, puisque celui-ci n'atteint actuellement que la moitié environ de la capacité totale d'absorption des nouvelles facilités.

Cependant des aménagements partiels futurs seront nécessaires dans un proche avenir pour que ces installations soient en mesure de recevoir de façon rationnelle les avions gros porteurs (Jumbo jets) qui desserviront régulièrement Cointrin dès 1970.

En revanche, un effort marqué doit être réalisé en vue de développer les installations réservées au fret et à l'aviation générale, ces dernières étant devenues nettement insuffisantes.

L'aéroport a reçu plus de deux millions de passagers en 1968, en trafic commercial. Ce résultat, obtenu malgré la grève de longue durée déclenchée en France au printemps 1968, est réjouissant si l'on pense que le volume des voyageurs entre les aéroports français et celui de Genève représente plus du cinquième du trafic total de celui-ci. Il est intéressant de relever à ce sujet que, pour l'aéroport de Paris-Orly, la liaison avec Genève s'est située en troisième position (avec 345 921 passagers) en 1968, après celles de Londres et de Nice, et avant New York, Marseille et Lyon, par rang d'importance.

Aide au développement  
UN COMMUNIQUÉ DE L'INSTITUT  
AFRICAIN DE GENÈVE

La lettre que le Mouvement solidaire de la famille humaine vous a adressée nous a été communiquée. Nous nous apercevons que dans les propositions qui y sont formulées figure notamment celle-ci :

— Création à Genève, éventuellement dans le cadre d'une haute école existante, d'un institut de recherche en matière d'aide au développement.

Je me permets donc de rappeler que c'est exactement dans ce sens que travaille actuellement l'Institut africain de Genève. Ainsi que vous pourrez le noter dans le programme que nous annexons à ces lignes, notre champ de travail s'étend progressivement à tous les problèmes du développement, l'Afrique n'étant que notre principal point d'application. Nous avons des accords à ce propos avec l'Institut universitaire de hautes études internationales avec lequel nous avons créé un centre de recherches appliquées sur l'Afrique et l'Asie. Nous bénéficions actuellement de quelques très bons spécialistes notamment en économie. D'ailleurs l'intérêt manifesté pour notre travail (présence de 84 étudiants l'an dernier, subvention de la Coopération technique qui nous charge de la formation d'experts et de l'évaluation de projets, etc.), est une preuve de la qualité de celui-ci.

Nous ne pouvions donc que regretter des initiatives qui, faute d'être renseignées sur ce qui se fait à Genève, disperseraient les efforts.

Pour Pierre Bungener, directeur,  
François Pilet, secrétaire général.

Fêtes réussies partout  
dans le canton

## A CHÈNE-BOURG

Les fêtes du centenaire de la commune de Chêne-Bourg, dont on sait que le Comité d'organisation était présidé par notre ami Charles Maréchal, conseiller administratif, ont obtenu le grand succès qui était attendu. C'est rajeuni, plein d'allant et de foi dans l'avenir que Chêne-Bourg a entamé son deuxième siècle d'existence.

Depuis samedi et toute la journée de dimanche, la joie et l'allégresse ont été reines dans cette belle agglomération genevoise.

## À RUSSIN

Le joli village de Russin a lui aussi connu une ambiance de tonnerre à l'occasion de la VII<sup>e</sup> Fête des vendanges, qui vit accourir des milliers de personnes avides de participer à cette magnifique fête populaire.

Et, comme partout ailleurs, le soleil était de la partie, chacun emmagasina de la bonne humeur pour longtemps.

## A BALEXERT

Enfin, Balaxert a connu aussi une ambiance de fête, avec le III<sup>e</sup> Rallye des vieux tacots du début du siècle et sa fête d'automne.

## A CAROUGE

Le Conseil municipal de Carouge est convoqué pour jeudi 2 octobre, à 18 h. 30, à la Maison Delafontaine, 2<sup>e</sup> étage. A l'ordre du jour : Emprunt d'un million de francs auprès de la Suval et divers.

## Mémento genevois

GRAND THÉÂTRE DE GENÈVE: 20.30 précises, «Platée», comédie-ballet en deux actes et un prologue de Jean-Philippe Rameau. Direction musicale: Serge Baudo.

COMÉDIE (télé. 24 05 00): 20.45, «Le Baladin du Monde occidental», de J.-M. Synge, adapt. de Jacques Panjél, avec Dominique Labourier, Michel Cassagne, François Simon et Jean Vigny.

100<sup>e</sup> anniversaire  
de la commune  
de Chêne-Bourg

## Tombola spéciale

1<sup>er</sup> lot: un vélomoteur, N° 188; 2<sup>e</sup> lot: une montre en or, N° 473; 3<sup>e</sup> lot: une broche, N° 37; 4<sup>e</sup> lot: un réveil, N° 2114; 5<sup>e</sup> lot: une centrifugeuse, N° 714; 6<sup>e</sup> lot: un vase cuivre, N° 383.

## Programme-tombola

1<sup>er</sup> lot: un réfrigérateur, N° 854; 2<sup>e</sup> lot: table et chaise de bureau, N° 430; 3<sup>e</sup> lot: un vélo enfant, N° 275; 4<sup>e</sup> lot: un fromage raclette, N° 60.

Tous les lots doivent être retirés à la mairie de Chêne-Bourg, rue de Genève 71, jusqu'au 30 novembre 1969.

C. B.

## A propos de la Quinzaine grecque Aux Epis d'Or

## Protestation du Comité suisse pour le rétablissement de la démocratie en Grèce

A l'occasion de la Quinzaine grecque organisée par les grands magasins Coop Aux Epis d'Or, le professeur S. Stelling-Michaud a adressé une lettre ouverte au Conseil d'administration de Coop Genève, protestant contre l'organisation de cette quinzaine. Voici l'essentiel de cette lettre datée du 21 septembre 1969 :

« Les membres du Comité suisse pour le rétablissement de la démocratie en Grèce et du Comité romand de secours aux détenus politiques grecs et à leurs familles ont été surpris et peinés d'apprendre qu'une Quinzaine grecque était organisée à partir du 20 septembre aux magasins les Epis d'Or, en relation avec les conférences que doit donner M. Spahni. Nous savons par des témoignages nombreux et précis quel poids terrible le régime de terreur qui règne en Grèce fait peser sur l'existence de milliers de familles, en particulier des familles des détenus politiques, qui se trouvent dans une détresse matérielle et morale que l'on a peine à imaginer. Et nous savons aussi à quel point il est difficile de sensibiliser l'opinion publique en Suisse, dominée par une vue superficielle et tourmentée de la Grèce, au grand problème que constitue l'extension et la consolidation du néo-fascisme dans cette région de l'Europe.

» Or, une manifestation comme votre Quinzaine grecque, même si vous n'entendez lui donner aucun caractère politique, ne peut que contribuer au maintien d'illusions très préjudiciables, favoriser un tourisme que tous les démocrates sincères devraient boycotter, et donner l'impression, certainement erronée, mais regrettable, que vous appuyez le régime du pouvoir par la junte.

» Nous sommes d'autant plus déçus que cette quinzaine est organisée par la SCSC dont toute l'histoire va dans le sens de la défense des libertés démocratiques et dont le journal avait dénoncé avec courage la situation actuelle en Grèce. »

Réponse  
de Coop Genève

Nous ne pouvions mieux faire que de nous adresser à la direction de Coop Genève, afin de connaître sa position. Ci-après, nous reproduisons partiellement la réponse qui a été adressée à M. Stelling-Michaud le 29 septembre par la SCSC :

« Nous tenons, tout d'abord, à souli-

gner que nous avons organisé cette manifestation dans le cadre des actions promotionnelles d'un grand magasin tel que le nôtre, sans aucun esprit partisan quelconque. Que dès le moment où nous avons décidé de mettre sur pied cette exposition, il y a de cela de nombreux mois, notre idée n'était pas de soulever des problèmes actuels dans lesquels ce pays, hélas, se débat depuis de fort nombreuses années.

» Vous le savez, comme nous, la Grèce est l'un des berceaux de notre civilisation et, à ce titre, nous pensons qu'il est judicieux de faire connaître au plus grand nombre possible de citoyens de notre pays et membres de notre conférence, ethnologue de vade cette région et, à travers une exposition artisanale, l'activité digne du plus profond respect de ses artisans.

» Au surplus, la personnalité de notre conférencier, ethnologue de valeur, M. J.-Ch. Spahni, nous fournit la garantie d'une intégrité, d'une indépendance et d'une honnêteté de vue telle que nous sommes persuadés qu'au cours de ses conférences-débats, cet homme s'est attaché à montrer la manière de vivre des Grecs, à la lumière de leur histoire et qu'il l'a fait en dehors de toute considération politique.

» Nous désirons, en effet, comme vous pourrez le constater dans un article que nous ferons paraître la semaine prochaine dans notre «Coopération», que cette Quinzaine grecque demeure placée sous le signe de la découverte et de la connaissance.

» Nous regrettons donc que vous ayez pu penser, un seul instant, qu'il était dans nos intentions de politiser le débat et nous ne sommes pas du tout de votre avis qu'une manifestation comme celle-ci contribue au maintien de certaines illusions. »

LE CALÉNDRIER D'OCTOBRE  
À LA PATINOIRE DES VERNETS

Jeudi 2, à 15 h. et à 20 h. 30, vendredi 3, à 20 h. 30, samedi 4, à 20 h. 30, dimanche 5, à 15 h. et à 20 h. 30, Holiday on ice; mercredi 8, à 13 h. 30, jeudi 9, à 9 h. et à 13 h., curling, tournoi d'ouverture; mercredi 15, à 20 h. 30, match amical de hockey G.-S.—Villars; samedi 25, à 20 h. 30, championnat de hockey G.-S.—Kloten.

## CAFÉ DE LA FERME

ONEX (route de Chancy)

Samedi 4 octobre, dès 11 h. et dès 16 h.

## SUPER-MARGOTTON

de la section socialiste d'Onex

LOTS SPLENDIDES

Royales et super-royales

Invitation à tous les membres et sympathisants

MUSIQUE - AMBIANCE

**Vous avez vu Servette—Lausanne**

Venez voir samedi  
(à 20 h. 30)

SERVETTE  
YOUNG-BOYS

Places: Fr. 10.—, 7.—, 5.— et 3.—

Match des réserves, à 18 h. 30

Afin que vous puissiez prendre contact avec les candidats socialistes à l'élection du Grand Conseil, le PARTI SOCIALISTE GENEVOIS organise une

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE

VENDREDI 3 OCTOBRE 1969, A 20 H. 30

Brasserie des Sports - Rue de Lyon 75

A cette séance présidée par M. Claude KETTERER, maire de Genève, s'exprimeront:

Mlle Yvette CLERC, étudiante: «Jeunesse et socialisme».

M. Christian GROBET, juriste, conseiller municipal: «Où en est la protection des locataires».

M. Pierre SCHMID, secrétaire syndical, député: «Sécurité sociale».

D'autre part, M. André CHAVANNE, conseiller d'Etat, participera au débat qui suivra les exposés des orateurs.

## VAUD

## Au Conseil communal de Renens

## Esprit de clocher ou intercommunalisme?

Quatre-vingt-sept conseillers et conseillères sont présents à cette séance du 25 septembre.

**Assermentation.** — M. Streit, de la liste radicale, est asserrmenté en remplacement d'un colistier. M. Streit, industriel bien connu, à la carrure imposante, ayant toujours manifesté beaucoup de compréhension envers les sociétés locales et ceci sans restriction, est accueilli par les sourires bienveillants de tous.

**Communications de la Municipalité.** — M. Guibat, écoles, demande au conseil de bien vouloir nommer une commission pour l'étude d'un préavis pour la construction d'un pavillon scolaire En Biondes.

M. Balmelli, finances, annonce au conseil que l'emprunt de dix millions de la commune de Renens a été émis à 5 1/2 % au lieu de 5 3/4 % espéré.

Le syndic donne quelques renseignements sur la journée de jumelage avec la commune de Dietikon, manifestation qui a eu lieu dans le cadre de la journée zurichoise, du Comptoir suisse à Lausanne.

**Réfection des locaux de voirie.** — La Municipalité demande un crédit de 43 000 fr. pour des travaux de réfection des locaux de voirie de la rue du Simplon.

Admis sans discussion.

**Admission à la bourgeoisie de M<sup>lle</sup> Pointin, Française.** — Le cas de cette jeune fille de 16 ans étant assez particulier et méritoire, c'est par 83 oui que M<sup>lle</sup> Pointin accède à la bourgeoisie de la commune de Renens moyennant la finance minimum de 200 fr.

**Concession pour l'alimentation en eau potable de la commune de Renens par le service des eaux de la ville de Lausanne.** — La Municipalité a enfin sorti son préavis sur cette concession qui, en fait, correspond à une vente déguisée du réseau d'eau de Renens pour le prix de 1 600 000 fr. Ce réseau comprend les sources de Prévondavaux (commune de La Chaux), la conduite de 19 km., le réseau de distribution d'eau à Renens.

Cet abandon d'un bien communal est-il valable ou pas? C'est ce qu'une commission de neuf membres désignée par le conseil va examiner.

Relevons simplement aujourd'hui que les eaux souterraines sont propriété du canton qui peut céder le droit de les exploiter. Par leur faiblesse, les autorités cantonales ont facilité l'hégémonie du service des eaux de la ville de Lausanne sur plus de cinquante communes.

Par contre, il faut aussi noter que l'évolution des idées au sein des autorités lausannoises offre de meilleures chances de collaboration intercommunale.

Comme, actuellement, nous ne ressentons pas cette même évolution des idées dans la plupart des services de l'Etat, il est, semble-t-il, préférable de bien asseoir les communes face aux insuffisances de l'Etat cantonal.

**Participation aux frais d'impression des listes électorales des partis politiques.** — A la demande des groupes socialiste et chrétien-social, la Municipalité propose de payer la moitié des frais d'impression des listes et d'envoyer un jeu de listes à chaque membre du corps électoral avec une notice sur la manière de voter. Ceci représente une dépense supplémentaire de 7500 fr.

Notre camarade Gloor remercie la Municipalité pour la promptitude de sa réponse, cependant il constate que la Municipalité ne propose pas le paiement de la moitié des frais d'impression des listes, mais seulement du quart de ces frais, les listes exigées par le greffe municipal pour alimenter le locaux de vote, le vote anticipé et le vote des malades n'étant pas comptés.

Nos camarades Naegle, Savoy, Gollaz Emile, MM. Bovey et Cosman prennent aussi la parole, tous dans le sens d'une meilleure participation financière de la commune.

Au nom de la Municipalité, le syndic accepte de porter la dépense de 7500 à 11 000 fr. pour couvrir à 100 % les frais d'impression des listes envoyées au corps électoral.

**Motion Zorzi, intitulée du devoir des riches envers les pauvres.** — Ce conseiller chrétien-social développe une motion en faveur des pays sous-développés pour que la commune aide, par exemple, des jeunes à faire un apprentissage.

Nos camarades Naegle et Gloor prennent la parole, l'un pour accueillir chaleureusement la motion, l'autre pour rappeler l'action de « Pain pour le prochain ».

M. Gilliard, pop., souligne les difficultés des gens membres de l'AVIVO dont il est président local et estime

que les prétérités de Renens mériteraient aussi l'attention des autorités.

La Municipalité accepte la motion.

**Interpellation Naegle.** — Notre camarade demande à la Municipalité d'intervenir auprès des services cantonaux pour obtenir la suppression de la limitation de vitesse à 60 km/h. sur la route cantonale entre Malley et Renens-Gare.

Comme toujours, les problèmes de circulation provoquent de multiples discussions, chacun ayant un permis quelconque en poche se sent digne d'un expert de haut rang.

Notre camarade Spirig, directeur de police, définit les circonstances au cours desquelles les pontifs cantonaux ont imposé leurs vues.

Après que se furent exprimés de nombreux conseillers, il est apparu que l'interpellation avait l'appui d'une très large majorité. Un ordre du jour présenté par Naegle est accepté par le conseil à l'exception d'un chrétien-social.

Notons pour terminer que la gendarmerie avait, a-t-il été affirmé, déjà notifié sur ce tronçon, de nombreuses amendes, empêchant ainsi la fluidité du trafic à cause de l'impossibilité de dépasser les poids lourds.

**Propositions individuelles et divers.** — M. Berset, pop., demande des explications sur l'effondrement d'une dalle à l'usine IRIL, dalle faisant partie de la nouvelle extension.

M. Favre, radical et directeur des Travaux, répond que la Municipalité attend un rapport d'expertise.

M. Leutwyler, président de la Société coopérative de la piscine, informe le conseil que la finale du concours des écoliers a eu lieu à la piscine, samedi 27 septembre.

Le Renonais.

## Inauguration à Prilly

## Un beau cadeau pour la jeunesse...

Le nouveau collège du Grand-Pré a été inauguré vendredi dernier en présence d'une foule d'invités. Cette journée, qui marque une date dans l'histoire de la commune de Prilly, s'est déroulée sous un soleil éclatant.

Si les officiels ont pu contempler les premières feuilles d'automne qui venaient mourir à leurs pieds, ils ont aussi levé le nez pour admirer la silhouette de ce nouveau bâtiment aux lignes sobres et élégantes.

Préavis en main, le législatif a accordé en 1966 les crédits nécessaires pour cette construction, soit 6,5 millions de francs. Les travaux ont débuté au printemps 1967.

Cette réalisation scolaire offre dix-neuf classes, deux salles de gymnastique, un atelier de travaux sur métaux, une salle de science avec laboratoire, une aula de 120 places, un laboratoire de photographie, un cabi-

net dentaire, une salle de projection, une salle de maîtres, un appartement pour concierge, et, en sous-sol, un poste sanitaire de secours pour PA. En outre, l'école abrite quatre classes secondaires du cycle d'orientation — les premières sur le territoire de la commune — et comprend un vaste préau doté des installations pour jeux d'équipe.

Au cours de cette cérémonie, on a entendu les allocutions de MM. M. Stuzinski, municipal des écoles, J. Riesenmeyer, syndic de Prilly, G. Dind, chef du service à l'enseignement secondaire au Département de l'instruction publique. M. Rouffy, président du Conseil communal, A. Berguer, architecte et A. Clavel, directeur des écoles. Des chants d'élèves et des productions de la Chanson de Prilly ont agrémenté cette partie officielle.

K. Sch.

## Au Conseil communal de Chavannes-près-Renens

Réuni le vendredi 27 septembre sous la présidence de M. F. Dusserre (rad.), le conseil a liquidé l'ordre du jour suivant:

**Assermentation.** — M. R. Betschen (rad.), remplaçant M. E. Naef, parti de la localité.

**Communications municipales.** — Sortie des membres du conseil le 4 octobre pour marquer la fin prochaine de la législature. Difficultés de recrutement des membres de la protection civile interlocale et augmentation des élèves fréquentant les collèges secondaires de Lausanne et de Morges.

**Préavis municipaux.** — Cinq préavis sont présentés.

1. Aide à la Société coopérative d'habitation locale pour la construction d'un immeuble HLM de trente appartements. Accord d'un droit de superficie, prise en charge des intérêts hypothécaires, participation pour 22 000 fr. au capital social et prêt de 50 000 fr. à 3 1/2 %. Accordé.

2. Réduction sur les bordereaux d'impôts pour 1969. Celle-ci sera de 10 % pour les paiements effectués jusqu'au 31 décembre et 7 % jusqu'au 28 février 1970. Les personnes seules dont les revenus n'atteignent pas

4800 fr. et les couples 7440 fr. seront exonérées du paiement des impôts si elles sont âgées de 65 ans et plus. A noter que le préavis portait 6000 fr. pour les couples et qu'un amendement radical a porté ce montant à 7440 fr. Bravo! et accordé.

3. Construction et financement de l'artère 30 et de la voie de dévestiture de Préfaully I. Crédit de 660 000 fr. accordé. Cette somme sera en fait payée par les propriétaires intéressés.

4. Vente en deux temps d'une parcelle communale à la maison Offsetlitho Genoud S.A.; une première fraction de 3727 m<sup>2</sup> pour la somme de 137 270 fr. et droit d'emption de cinq ans pour le solde (2500 m<sup>2</sup>) pour 250 000 fr. Après amendement de la commission, le conseil ne suit pas la Municipalité et recommande la vente en une fois et le réexamen du prix, jugé trop bas.

5. Création d'une association de communes (Renens, Bussigny, Crissier, Ecublens et Chavannes) pour l'édification d'un collège secondaire à Chavannes-Renens. Le conseil est unanime à approuver.

**Divers.** — Discussions longues et souvent oiseuses sur des sujets d'intérêt local.

## RENENS A REÇU DIETIKON

La semaine dernière, à l'occasion du Comptoir suisse, plusieurs communes zurichoises ont fait la connaissance du Pays de Vaud et même bon nombre d'entre elles en ont profité pour se « jumeler » avec des communes vaudoises.

C'est ainsi que celle de Dietikon a reçu un accueil chaleureux de la part de la commune de Renens.

Il faut dire que les autorités rennaises avaient bien fait les choses.

La réception débuta par un cortège en ville, bannières au vent, où les sociétés folkloriques de Dietikon côtoyaient les groupes des sociétés locales.

Puis ce fut à la grande salle, après une adresse de bienvenue du syndic Aegerter et l'allocution du vice-président de la Municipalité de Dietikon, que se déroula une soirée récréative dont le programme était composé de productions des clubs d'accordéonistes de Renens, des chœurs d'élèves des classes primaires et secondaires, d'exercices gymniques des dames et des actifs de la SFG et des différentes sociétés de Dietikon, jodler-club, cors des Alpes, groupes gymniques masculin et féminin.

Cette charmante soirée se termina par un concert de gala donné par l'Harmonie de Renens et le corps de musique de Dietikon; point n'est besoin d'ajouter que ce programme populaire fut fort apprécié du public qui remplissait jusqu'au dernier recoin la Salle des spectacles.

Samedi, avant de quitter Renens, les représentants de Dietikon, qui, par ailleurs, avaient fait don d'un magni-

fique drapeau aux armes de leur ville, visitèrent encore les installations sportives.

Ces échanges amicaux entre villes de Suisse alémanique et de Suisse romande sont, à n'en pas douter, l'aboutissement sincère d'un désir de se mieux connaître, de se mieux comprendre.

Les « jumelages » des communes vaudoises et zurichoises en sont le vivant témoignage.

F. Ch.

## MARIONNETTES ZURICHOISES AU THÉÂTRE MUNICIPAL

## Un spectacle plutôt miteux...

Plusieurs manifestations culturelles ont été organisées dans le cadre de la participation du canton de Zurich au 50<sup>e</sup> Comptoir suisse de Lausanne.

Après la représentation de l'Opérahaus Zürich, ce fut le tour du Théâtre de marionnettes Loosli d'occuper la scène du Théâtre municipal. Les spectateurs dispersés dans la salle n'auront pas tous donné tort aux absents, car nombre d'entre eux auront été déçus par l'« Histoire du Soldat », ma foi bien écorchée! On pouvait attendre certainement davantage de P.-W. Loosli, qui vient de fêter le vingtième anniversaire de son théâtre de marionnettes. Entraînés par une musique de Stravinsky, trois personnages sans panache, se tortent lamentablement sur un podium. Le soldat essaye tant bien que mal de nous rappeler le personnage de Ramuz, le diable et la princesse eux aussi, font plutôt grise mine.

La présence visible des deux « tireurs de ficelles » a encore ôté l'infime souffle de vie de ces figurines maladroitement conduites par moment. Le Musikkollegium de l'Oberland zurichois, dirigé par M. R. Meyer, et la diction du lecteur dans la peau des trois personnages, ont quelque peu coloré cette triste soirée.

K. Sch.

## Cinémas lausannois

**A. B. C.** Tél. 22 35 52-53

14.30, 17.00, 20.00, 22.10

18 ans

Jean-Louis Trintignant, Gina Lollobrigida et la révélation suédoise, Ewa Aulin

Un film de Giulio Questi. Parlé franc.

**CHAMBRE SECRÈTE**

Exceptionnellement, vu le suspense, l'accès à la salle sera interdit aux spectateurs pendant les vingt dernières minutes.

**Athénée** Tél. 23 24 12

14.30, 20.00

14 ans

3<sup>e</sup> semaine

Pour la première fois sur écran géant 70 mm., son stéréo, le chef-d'œuvre de William Wyler, aux 11 Oscars

**BEN-HUR**

Charlton Heston, Jack Hawkins, Stephen Boyd, H. Harareel (Faveurs suppr.)

Parlé français Louez d'avance

**Atlantic** Tél. 22 11 44-45

14.30, 17.00, 20.30

16 ans

**DERNIER JOUR**

L'un des plus beaux films des dernières années...

**CHARLY**

d'après de best-seller « Des Fleurs pour Algernon », un film de Ralph Nelson, avec C. Robertson (Oscar 69) et C. Bloom

**Bel-Air** Tél. 23 53 12

14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15

16 ans

Première - En français

Monica Vitti dans son meilleur rôle!

**LA FILLE AU PISTOLET**

(LA RAGAZZA CON LA PISTOLA)

de Mario Monicelli, avec Stanley Baker

En couleurs

**Bourg** Tél. 22 86 22

14.30, 17.00, 19.00, 21.00

18 ans

Première suisse

Prix Georges Sadoul - Grand Prix des cinémas d'art et d'essai

Pierre Brasseur et Ligia Branice dans

**GOTO L'ILE D'AMOUR**

avec Ginette Leclerc, René Dary, Guy Saint-Jean - Fav. suspendues à 21.00

Un film exceptionnel de W. Borowczyk

**Capitole** Tél. 22 51 32

14.30, 17.00, 20.30

18 ans

2<sup>e</sup> semaine

Alain Delon, Mireille Darc dans

**JEFF**

Une réalisation de Jean Herman

Estmancolor

**Colisée** Tél. 32 51 25

15.00, 17.00, 20.30

18 ans

Hommage à Louis Jouvet

Premier des trois films de Jouvet dans le film d'Henri-Georges Clouzot

**QUAI DES ORFÈVRES**

Jusqu'à vendredi seulement

**Eldorado** Tél. 22 16 12

14.30, 17.00, 20.30

16 ans

Première vision

Un superwestern avec Gregory Peck et Eva-Marie Saint

**L'HOMME SAUVAGE**

En couleurs

Panavision - Technicolor

**Lido** Tél. 23 21 44

14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00

16 ans

En première - 3<sup>e</sup> semaine

Le dernier Pierre Etaix, à pieurer de rire

C'est un bain de fraîcheur pour l'esprit

**LE GRAND AMOUR**

Un beau film, un bon film, un vrai film, un film à voir! Faveurs supprimées

En couleurs

**Métropole** Tél. 23 62 22

14.30, 17.00, 20.30

12 ans

Niven, Belmont, Bourvil, Wallach et Sylvia Monti dans

**LE CERVEAU**

Un film de Gérard Oury

Venez rire avec eux!

Estmancolor - Franscope - Fav. susp.

**Palace** Tél. 22 13 30

14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15

10 ans

Première suisse

La nouvelle vedette « Walt Disney » arrive dans une pétaarde de gags!

(THE LOVE BUG)

**UN AMOUR DE COCCINELLE**

avec Dean Jones et Michèle Lee

Technicolor - Parlé franç. - Fav. suppr.

**Rex** Tél. 23 43 31

14.30, 17.00, 20.00, 22.10

16 ans

Première vision

Le film poignant de Martin Ritt

**L'HOMME QUI TUA LA PEUR**

Sidney Poitier, John Cassavetes, Jack Warden

**Romandie** Tél. 23 47 64

Première de gala à 20.15, en présence du réalisateur, G. Hamilton

Sous le patronage de la « Tribune de Lausanne-Le Matin »

**LA BATAILLE D'ANGLETERRE**

Prod.: H. Saltzman Location: 23 47 64

14.00, 17.00

16 ans

**INDIANAPOLIS... PISTE INFERNALE**

**Corso-Renens** Tél. 34 00 35

20.30

16 ans

**LE PISTOLERO DE LA RIVIERE ROUGE**

LIQUEURS Morand

COOPÉRATIVE DES

**COBAL**

OUVRIERS DU BATIMENT

Gypserie-peinture

Génie civil Maçonnerie

**CARNETS DE DÉPÔTS 4 1/2 %**

OBLIGATIONS 5 1/2 % 10 ans

Beaulieu 9 LAUSANNE Tél. 24 28 24

## OLOF PALME, NOUVEAU PREMIER MINISTRE SUÉDOIS

Le congrès du Parti social-démocrate a élu, mercredi, par acclamation, Olof Palme (ministre de l'Éducation), président du parti. A ce titre, O. Palme, qui est âgé de 42 ans, devient automatiquement premier ministre de Suède. Aucun candidat ne s'était présenté contre lui.

O. Palme succède à Tage Erlander, 68 ans, qui était premier ministre depuis vingt-trois ans sans interruption — record jamais atteint dans une démocratie moderne.

O. Palme — qui devient le plus jeune premier ministre que la Suède ait jamais eu — sera chargé de former le nouveau gouvernement, après que la démission collective du cabinet actuel aura été remise au roi Gustave VI, le 9 octobre. La composition de la nouvelle formation sera officiellement annoncée par le Palais royal le 14 octobre.

O. Palme, dont la carrière a été remarquablement rapide, a adhéré au parti en 1952, après avoir milité dans les organisations étudiantes et participé activement à la Conférence internationale des étudiants (des pays

non communistes) en 1950, à Stockholm. Le nouveau chef du Parti social-démocrate est le fils d'un homme d'affaires. Il a fait ses études aux États-Unis — il a obtenu le titre de « bachelors of arts », au Kenyon College de Gambier (Ohio) — et en Suède il est docteur en droit de l'Université de Stockholm.

Deux ans après son entrée au Parti social-démocrate, Olof Palme avait été choisi comme secrétaire particulier et conseiller par Tage Erlander, premier ministre. L'année suivante, il fut désigné comme président des Jeunesses sociales-démocrates, poste qu'il conserva jusqu'en 1961. Entre-temps, en 1956, il avait été élu député — il avait à l'époque 29 ans — ministre sans portefeuille en 1963, ministre des Communications de 1965 à 1967. O. Palme est depuis lors ministre de l'Éducation. Dans ce domaine, il a montré autant d'esprit de réforme que dans les communications : l'enseignement supérieur, l'enseignement technique et l'éducation permanente ont subi, sous son influence, des transformations notables.

## Italie: Trois millions de grévistes

Les conflits sociaux qui ont éclaté à l'occasion du renouvellement d'un grand nombre de conventions collectives de travail s'étendent désormais aux secteurs les plus variés de l'activité du pays où l'agitation revêt un caractère de fièvre endémique. On estime à environ trois millions le nombre des ouvriers qui effectuent, cette semaine, des grèves perlées ou « articulées ».

Hier, un million de travailleurs de l'industrie du bâtiment ont pris part dans tout le pays à des manifestations organisées à l'occasion d'une « mobilisation générale » décrétée par les syndicats pour appuyer les revendications de salaires, de réduction des horaires de travail et de plein exercice des droits syndicaux.

Les 1 260 000 ouvriers de la métallurgie poursuivent leur action marquée

par des arrêts de travail et des réunions de responsables syndicaux pour amener le patronat à reprendre les négociations en vue du renouvellement du contrat national de travail. Une grève nationale de huit heures doit être effectuée d'ici à la fin de la semaine. Des grèves sont également prévues pour les ouvriers de l'industrie chimique et pharmaceutique et pour ceux des établissements Pirelli, où l'agitation reste vive malgré la suspension du lock-out la semaine dernière, tandis que des arrêts de travail et des manifestations ont également lieu dans le secteur agricole.

A Milan, une grève générale a été proclamée pour la matinée du 15 octobre afin d'attirer l'attention des autorités responsables sur le problème du logement.

## Allemagne: Vaste entente SPD-FDP

Le Parti social-démocrate et le Parti libéral sont parvenus, mercredi soir, à un vaste terrain d'entente en vue de la formation d'une coalition gouvernementale. Karl Schiller, ministre social-démocrate de l'Économie, n'a pas caché sa satisfaction aux journalistes en quittant un peu avant minuit la conférence qui groupait les représentants des deux partis. Il a déclaré: « Demain jeudi, nous aborderons la troisième et dernière phase des consultations. » Une fois les négociations sur un programme d'ensemble terminées, les résultats en seront soumis aux parlementaires du Parti libéral, qui auront également à étudier l'offre de coalition présentée par les chrétiens-démocrates à la tête desquels se trouve le chancelier Kiesinger. L'un des membres de la Commission des négociations du Parti libéral, M. Willy Weyer, a déclaré, pour sa part, au cours d'une interruption pendant la séance de mercredi soir, que certaines difficultés restaient encore à surmonter: « Nous n'avons pas de système pour voter et il nous faut convaincre tous nos membres individuellement. » Mais, a-t-il ajouté, « si les résultats sont bons, il ne fait pas de doute que nous apporterons à la coalition une équipe homogène ». L'opposition au sein du Parti libéral devrait venir de l'aile conservatrice. L'un des conservateurs du parti, l'ancien président Erich Mende, a déclaré, au cours d'une interview publiée dans l'édition de jeudi du journal « Bild-Zeitung », qu'il ne voterait pas en faveur de M. Brandt comme chancelier.

## EN QUELQUES LIGNES

● LYON. — Gérard Nicoud, le leader du mouvement des commerçants contestataires de La Tour-du-Pin — partisans de l'action violente — qui avait pris le maquis le lendemain de l'enlèvement du maire de la commune et de deux officiers des renseignements généraux, libérés depuis, est toujours introuvable, mais il a fait parvenir une lettre à un représentant de la presse, pour informer l'opinion publique afin qu'elle puisse « le juger avant de le condamner ».

● LONDRES. — Les autorités espagnoles ont coupé mercredi les communications téléphoniques entre Gibraltar et l'Espagne, apprend-on à Whitehall.

● PRAGUE. — Le Comité central du Front national tchèque a exprimé, dans une résolution adoptée à l'issue de sa réunion plénière tenue hier à Prague, son soutien aux décisions du Comité central du P.C. tchécoslovaque. Il demande que « toutes les organisations membres du Front national, suivant l'exemple du Comité central, fassent une analyse de leur activité antérieure, réexaminent et réévaluent leurs positions et résolutions erronées et prennent les mesures nécessaires de changement de cadres ».

● PARIS. — Un nouveau groupe socialiste sera constitué jeudi à l'Assemblée nationale française en remplacement de l'actuel groupe FGDS (Fédération de la gauche démocratique et socialiste), ce qui mettra un point final à la tentative de regroupement des forces de la gauche non communiste amorcée en octobre 1965 par la FGDS.

● BELGRADE. — L'agence de presse yougoslave Tanyoug a annoncé que la Chine et l'URSS ont commencé d'alléger leurs dispositifs militaires sur leur frontière commune.

● ROME. — La fondation du nouveau parti « marxiste, léniniste, maoïste communiste, italien », abréviation italienne PKI (MLM) a été annoncée mercredi à Rome. Les Italiens ont maintenant neuf partis d'orientation maoïste.

● BRUXELLES. — L'ambassadeur du Liban auprès des Communautés européennes, a demandé officiellement aux « Six » l'ouverture des négociations en vue de la conclusion d'un accord préférentiel entre la CEE et le Liban.

● VANDENBERG. — Le satellite européen « Esro 1-b » a été mis sur orbite hier soir annonce la NASA.

## Congrès travailliste: optimisme prudent en matière économique

« Les difficultés, les émotions, les soupçons » que provoque le contrôle statutaire des prix et des revenus ne doivent pas faire oublier que ce contrôle est l'un des moyens essentiels dont dispose le gouvernement pour assurer une juste répartition de la prospérité, a déclaré, hier matin, en substance George Brown, leader adjoint du Parti travailliste, en présentant devant le congrès de Brighton le « calendrier pour une génération ».

Ce document, qui formera la base de la stratégie électorale du Labour, a déjà suscité l'opposition des syndicats sur le point particulier réaffirmant « l'importance vitale d'une politique efficace des prix et des revenus ».

G. Brown, dans un discours mesuré s'adressant au bon sens des congressistes, a fait un appel du pied aux syndicats pour qu'ils acceptent ce passage avec l'ensemble du document. Il a en effet formulé explicitement l'espoir que le « calendrier » serait approuvé dans son ensemble vendredi prochain. Le leader adjoint du parti a ajouté que « seul le gouvernement disposait des pouvoirs et des ressources nécessaires pour affronter le défi du développement technologique moderne » aussi bien dans le do-

maine de l'emploi que dans celui des salaires.

Après ce discours, les représentants des deux plus puissants syndicats britanniques, ceux des transports et des métaux, ont fait savoir qu'ils ne satisfaisaient pas des explications et des appels du vice-leader du Labour. Cependant, d'ici à vendredi, les tractations de couloirs peuvent se poursuivre afin de trouver une solution de compromis.

Hier après midi, toutefois, le congrès du Parti travailliste a adopté, malgré l'avis contraire de son Comité exécutif, une motion demandant à ce comité de faire valoir au gouvernement « la nécessité urgente » de prendre en considération la politique économique avancée par le congrès des Trade Unions en septembre dernier à Portsmouth.

L'adoption de cette motion par 3 569 000 mandats contre 2 416 000 constitue la première défaite du Comité exécutif et du gouvernement depuis l'ouverture de ce 68<sup>e</sup> congrès du Labour.

La motion demande d'autre part: une restriction sur les investissements britanniques à l'étranger, l'adoption d'un taux de change flottant, des réductions « notables » dans les dépenses

militaires du gouvernement et la mobilisation des avoirs britanniques à l'étranger.

Optimisme prudent, tel est le trait qui, selon les observateurs au congrès, domine le tableau de la situation économique britannique tracé d'autre part hier à Brighton par Roy Jenkins.

Le chancelier de l'Échiquier a donné l'assurance aux délégués au congrès du parti que les prêts consentis à la Grande-Bretagne par le FMI ne sont assortis d'aucune clause secrète.

Il a confirmé qu'au cours de ces quatre derniers mois la balance britannique des paiements courants accuse un excédent sur la base duquel il est permis d'escompter un excédent annuel qui ne serait pas très inférieur à 450 millions de livres sterling et qui pourrait peut-être dépasser 500 millions.

Grâce à nos efforts nous avons traversé une période difficile, difficile pour le pays, pour la population aussi bien que pour le parti. Nous ne sommes pas au bout de nos peines, mais nous avons accompli des progrès encourageants.

« La Grande-Bretagne ne laissera pas échapper ce qui a été conquis de haute lutte », a conclu Jenkins.

## L'affaire du «Mirage» de Beyrouth: obscurs mobiles

L'Agence nationale d'information libanaise a diffusé dans la soirée le texte de la version officielle libanaise sur « le complot ourdi par deux ressortissants soviétiques, MM. Alexandre Komiakoff et Vladimir Vassiliev et l'ex-pilote libanais Hassan Badawi, en vue de s'emparer d'un avion de type Mirage ».

Le communiqué indique que « la destination du Mirage, en cas de réussite de l'opération, devait être la ville de Bakou, en Union soviétique ».

« La date de l'exécution du complot avait été fixée au 3 octobre, poursuit le communiqué libanais qui note que lorsque le Mirage dispose de deux réservoirs supplémentaires, il peut franchir des distances supérieures à 2500 km.

« Les services libanais spécialisés, indique le communiqué, ont suivi les différentes étapes de ce complot depuis le 6 septembre. A cette date, un officier de l'armée de l'air libanaise, le lieutenant Mohamed Mattar, avait révélé à son supérieur hiérarchique qu'il avait été contacté par l'ex-aviateur militaire Hassan Badawi pour qu'il participe au complot, contre paiement d'une somme fabuleuse. »

Le communiqué poursuit: « Informés, les services spécialisés libanais ont demandé au lieutenant Mattar de faire croire aux comploteurs qu'il acceptait leurs propositions. Grâce aux appareils enregistreurs spéciaux dont le lieutenant Mattar avait été muni, toutes les conversations au cours des réunions secrètes tenues par les comploteurs étaient enregistrées.

« Tout s'est déroulé comme prévu, ajoute le communiqué. Les comploteurs ont été surpris en flagrant délit et l'accrochage armé qui a suivi a été provoqué par leurs velléités de résistance. »

Les journaux libanais du soir soulignent dans leurs éditoriaux le mérite qui revient aux services de renseignements libanais d'avoir déjoué ce complot et rendent hommage à la vigilance de l'armée libanaise. Les objectifs des comploteurs, dit-on à Beyrouth, étaient doubles: fournir à l'URSS un Mirage dont l'analyse est nécessaire aux forces armées soviétiques et porter atteinte au prestige de l'armée libanaise en prouvant à la face du monde que cette armée n'était pas digne de recevoir un matériel

aussi précieux puisqu'elle ne pouvait en assurer la garde.

« La raison véritable de cet acte est de porter atteinte aux relations entre l'Union soviétique et le Liban, en particulier, et entre l'Union soviétique et les pays arabes en général, à un moment où ces relations sont en plein développement, a déclaré pour sa part M. Sourén Chiroian, attaché de presse à l'ambassade d'Union soviétique à Beyrouth, au cours d'une conférence de presse consacrée à l'affaire.

« Il s'agit d'un acte entrepris contre deux citoyens de l'URSS, dont l'un bénéficie de l'immunité diplomatique, a ajouté M. Chiroian. On se demande si l'Union soviétique a besoin de voler un Mirage pour en connaître les plans. »

En tout état de cause, un communiqué du Ministère libanais des affaires étrangères annonce, mercredi soir, que les deux Soviétiques blessés et arrêtés dans un appartement de la capitale seront autorisés à quitter le pays. Vassiliev pourra partir immédiatement. Quant à Komiakov, le premier secrétaire de l'ambassade, il quittera le Liban dès que son état le permettra.

## Exode des juifs polonais vers le Danemark

On a enregistré ces derniers temps au Danemark l'arrivée de nombreux juifs, dont le nombre atteignait certaines semaines la centaine. Le quotidien « B.T. » de Copenhague écrit mercredi que les juifs polonais obtiennent le droit d'asile au Danemark. La police des étrangers, quant à elle, s'est bornée à indiquer que « quelques centaines » de juifs polonais séjournaient actuellement au Danemark, sans donner de précisions.

« B.T. » pense que la plupart de ces juifs étaient des fonctionnaires qui ont été congédiés et sont venus à Copenhague avec leur famille. Ils auraient, paraît-il, reçu des autorités polonaises un visa officiel de sortie contre paiement d'une somme de 5000 zlotys.

## France: Augmentation du SMIG

Le gouvernement français a souhaité officiellement, au cours du Conseil des ministres d'hier matin, le rétablissement « le plus rapide » possible d'un taux fixe du mark.

En politique intérieure, un important train de mesures sociales à d'autre part été adopté au cours du Conseil des ministres. Le gouvernement a décidé tout d'abord une augmentation du SMIG (salaire minimum garanti) qui, à dater du 1<sup>er</sup> octobre 1969, passe de 3 fr. 15 à 3 fr. 27. Cette augmentation touchera environ 500 000 ouvriers et employés et 600 000 agriculteurs. Le gouvernement a décidé, d'autre part, d'augmenter de 3 %, à dater du 1<sup>er</sup> octobre 1969, les traitements des fonctionnaires et agents de l'État. Enfin, une allocation de 100 fr. payable en novembre 1969 sera attribuée aux familles de trois enfants.

## Cela s'est passé dans notre pays

**UNE INITIATIVE ABOUTIT.** — L'initiative populaire des jeunes PAB pour la coordination scolaire vient d'aboutir. Le 1<sup>er</sup> octobre, le comité responsable a déposé à la chancellerie fédérale sa demande d'initiative tendant à la révision de l'article 27 de la Constitution fédérale, ayant recueilli 89 000 signatures en chiffres ronds, dans un délai de six mois.

**AFFAIRE CHRISTEN: Recours.** — Walter-Urs Christen, en détention préventive à Zurich depuis mardi matin, à la suite de la mise au jour d'un découvert de plus de trois millions de francs, dans le bilan d'une des quatre sociétés dont il est l'administrateur, a déposé un recours contre la décision du procureur du district de Zurich, a déclaré, mercredi soir, son avocat.

**OBJECTEUR CONDAMNÉ.** — Le Tribunal militaire de la division 5, à Aarau, a condamné mardi après midi, M. Max E. à trois mois de prison, pour n'avoir pas donné suite à son ordre de marche pour l'école de recrues. La possibilité d'accomplir son service militaire dans un hôpital lui sera donnée. L'accusé doit cependant accomplir dès maintenant son temps de prison. L'auditeur a reconnu à Max E. des convictions sincères, et le défendeur a déclaré que Max E. avait eu à résoudre un vrai cas de conscience.

A Aarau, devant le bâtiment du Tribunal de district où siège le tribunal de division, 150 jeunes environ, venus de différentes villes, s'étaient rassemblés. Des tracts ont été distribués. La manifestation s'est déroulée dans le calme et l'audience n'a pas dû être interrompue.

**INITIATIVE BOURGEOISE.** — Un comité interpartis bourgeois a décidé mercredi, de lancer une initiative populaire visant à améliorer le système de prévoyance sociale en faveur des personnes âgées, des survivants et des invalides. Les conseillers nationaux Conzett, Kurmann et Schmitt président ce comité qui comprend des personnalités des partis radical, conservateur chrétien-social, libéral, évangélique populaire et démocrate, ainsi que celui des paysans, artisans et bourgeois.

**AFFAIRE FRAUENKNECHT: PRÉCISION.** — En relation avec l'affaire d'espionnage qui a conduit à l'arrestation d'un ingénieur de la maison Sulzer, Alfred Frauenknecht, certains journaux ont émis l'hypothèse que les plans dérobés auraient pu être destinés à un autre pays qu'Israël.

De source informée, on a appris à Berne que le Ministère public de la Confédération avait examiné dès le début la possibilité de l'existence des faits montrant bien que ce cas d'espionnage relève des services de renseignement israéliens.

**ATTENTION, LAPIN DANGEREUX!** — La police a diffusé mercredi un communiqué annonçant la disparition d'un lapin de race géante, pesant environ quatre kilos, qui se trouvait dans un clapier dans un quartier du nord de Lausanne. Si cet animal fait ainsi parler de lui, c'est qu'il a servi à des expériences d'un médecin et qu'il a reçu des injections inoculant une maladie. Toute personne qui aurait volé ce lapin ou qui l'aurait trouvé est instamment priée de ne pas le mettre à la marmite, car sa consommation serait très dangereuse.

# La loi sur la Banque Nationale

Une interview d'Alfred Bussey par Jean Riesen

— Pourquoi faut-il reviser la loi sur la Banque Nationale? Telle est la première question que nous avons posé au directeur des Finances de la ville de Lausanne.

— Depuis la fondation de la Banque Nationale — il y a plus de 60 ans — ses tâches ont moins varié que les conditions dans lesquelles elles s'accomplissent. Ces conditions ont totalement changé. Il ne saurait y avoir divergence sur ce point très important, voire capital.

Cette première constatation est déjà une des raisons (c'est peut-être la principale raison) militant en faveur d'une révision de la loi qui nous occupe.

La législation actuelle consacre un régime monétaire qui repose toujours sur la monnaie fiduciaire, c'est-à-dire sur les billets émis par la banque centrale.

Or, notre système monétaire est maintenant à un nouveau stade de son évolution. La place croissante que les paiements sans numéraire ont prise

dans la vie économique — notamment dans le domaine du crédit — a amené la création (par les banques elles-mêmes) de la monnaie dite scripturale qui dépasse en importance la monnaie fiduciaire.

Ainsi, la création de monnaie n'est-elle plus un privilège de la banque d'émission. Elle est à la portée des établissements bancaires qui peuvent s'appuyer sur de fortes liquidités placées le plus souvent à court terme à l'étranger.

Cette situation de fait force la réflexion: les moyens d'action traditionnels de la Banque Nationale sont inopérants pour régulariser le marché de l'argent et pratiquer une politique monétaire et de crédit servant les intérêts généraux du pays.

— Quelle différence y a-t-il entre la Banque Nationale et les autres banques? Cette question mérite d'être mieux éclairée.

— La Banque Nationale a la vocation de défendre les intérêts généraux alors que le banquier reste un com-

merçant qui — à ce titre — ne saurait négliger l'intérêt de sa clientèle. La nuance est de taille; feindre de l'ignorer serait grave.

On m'autorisera à dire ici que s'il a fallu recourir à la législation d'urgence en 1964, c'est surtout parce que l'on avait tenté trop longtemps de mettre un frein à l'expansion excessive du crédit aux moyens de mesures et de conventions (précisément) librement consenties.

En un mot, on a le devoir de dire qu'une application, étroitement délimitée par la loi sur la Banque Nationale, de la politique d'«open market», du système des avoirs minimaux, de la limitation des crédits et de la surveillance des émissions permettrait d'atténuer les perturbations monétaires et économiques efficacement.

— A votre tour, dites-nous qui constitue l'opposition à une extension des compétences de la Banque Nationale?

— Les adversaires de l'extension des moyens d'action de la Banque Nationale se réclament du libéralisme économique. Les interventions de l'Etat, comme celles d'une banque d'émission indépendante, sont rejetées par principe, sans même qu'on ait examiné si elles sont légitimes. On ferait bien de relire l'article 39 de la Constitution fédérale.

Derrière l'accusation de dirigisme lancée contre le projet, il y a les efforts faits par les banques et des groupements pour s'opposer à des restrictions qui les gênent, quand même ces restrictions seraient pleinement justifiées par l'intérêt général.

Si l'Association des banquiers déclare: c'est nous qui voulons être maîtres du volume des crédits, du contrôle des émissions d'emprunts, sans que l'Etat puisse nous imposer — à nous banquiers — une codécision qui nous déplairait, on est en droit d'accorder à la convention librement consentie récemment un poids limité.

Saisissant l'opportunité de cet acte de droit privé, le loup se fait agneau. — Mais le Parlement a-t-il compris cette nécessité?

— Hélas, non! Sur le fond, certains parlementaires «bourgeois» sont d'avis que la loi répondrait mieux aux nécessités durables qu'une convention. Mais — sensibles à certaines circonstances, comme aussi à des raisons d'ordre politique — ils préfèrent résoudre un problème qui est du ressort de l'autorité par le moyen d'une convention de droit privé.

Utilisant le paradoxe — sous le prétexte d'agir rapidement — ils entendent la révision de la loi.

## Caractéristiques du commerce de l'Europe en 1968 et 1969

Un accroissement rapide de la production et des échanges internationaux et une aggravation du déséquilibre des paiements internationaux en 1968, avec un certain progrès vers l'équilibre au cours du premier semestre de 1969 constituent les deux grandes caractéristiques de l'évolution des échanges et des paiements de l'Europe occidentale en 1968 et au cours du premier semestre de 1969,

affirme le secrétariat de la Commission économique pour l'Europe de l'Organisation des Nations Unies (CEE-ONU), dans son dernier bulletin économique pour l'Europe.

Le taux de croissance du produit national brut (PNB) en prix constants a atteint 5% en Europe occidentale et aux Etats-Unis en 1968, chiffre plus élevé que celui auquel on s'attendait généralement. La croissance est restée rapide dans l'ensemble de l'Europe occidentale au cours du premier semestre de 1969 et elle s'est chiffrée, selon les estimations, à 6,5% par rapport au deuxième semestre de 1968. Il y a lieu cependant de noter un ralentissement aux Etats-Unis.

Pour ce qui est de l'activité de l'Europe occidentale au cours des quelque douze mois prochains, on peut s'attendre, déclare la CEE-ONU, à un fléchissement du taux de croissance par rapport au taux exceptionnellement élevé enregistré en 1968 et pendant le premier semestre de 1969. Il en va de même pour les Etats-Unis, qui ont contribué sensiblement à l'expansion du commerce international en 1968, parce que la politique financière et monétaire restrictive de ce pays au cours des derniers mois commence à avoir des effets sur son économie surchauffée. Le ralentissement prévu en Europe occidentale ne devrait cependant pas être très remarquable.

La CEE-ONU constate, en ce qui concerne le commerce de l'Europe orientale, que la valeur des échanges extérieurs des pays du CAEM s'est accrue plus vite en 1968 qu'en 1967, mais contrairement à l'année précédente, elle a augmenté moins vite que le commerce mondial. La valeur des exportations combinées des pays de cette région s'est accrue de 9,1%, soit pratiquement au même taux qu'en 1967, mais le taux d'accroissement des importations est passé de 6,8% en 1967 à 8,5% en 1968. Comme en 1967, l'expansion du commerce extérieur est attribuable essentiellement aux échanges entre pays du CAEM. La CEE-ONU constate aussi qu'en 1968 et au premier semestre de 1969, les échanges entre l'Est et l'Ouest de l'Europe ont continué d'évoluer à des taux annuels très variables. En 1968, les exportations de l'Europe occidentale à destination de l'Est ne se sont pas accrues de plus de 7%, et tout semble indiquer, à l'heure actuelle, qu'en 1969 elles n'augmenteront pas plus rapidement. (CEE-ONU)

### La consommation des produits laitiers

Alors qu'on observe une stagnation du marché du lait, du beurre et du fromage dans la plupart des pays industrialisés, la vente des spécialités à base de lait augmente constamment.

En 1968, l'Irlandais a consommé 215 litres de lait, le Suédois 158, le Suisse 139, l'Américain et le Français 111, mais l'Italien moins de 70.

La Finlande est en tête pour la consommation de beurre, avec 17 kilos par habitant et par an, les Etats-Unis et l'Italie étant en queue avec environ 2 kilos. En Suisse, cette consommation s'est élevée de 5,9 kg. en 1967 à 7,3 kg. en 1968.

Pour le fromage, on trouve d'abord le Français (près de 13 kg.) alors que l'Irlandais est au dernier rang (2 kg.). Le Suisse en consomme plus de 9 kg.

La consommation de crème par habitant varie entre près de 9 kg. au Danemark et un peu plus d'un kilo en Grande-Bretagne, en passant par la Suisse avec 3,5 kg. Celle du yoghourt dépasse 13 kg. aux Pays-Bas, pour tomber à environ 2 kg. en Belgique et en Allemagne fédérale (6,4 kg. en Suisse). L'Américain bat tous les records pour les crèmes glacées, avec près de 22 litres par habitant. La Suède atteint maintenant 7 kg. et la Suisse 4,4 kg. Les ventes ont doublé dans notre pays en quatre ans.

A titre de comparaison, la consommation de margarine atteint le maximum aux Pays-Bas (19,5 kg.) et au Danemark (18 kg.). Elle est de moins de 5 kg. par habitant aux Etats-Unis et tombe à environ 3 kg. en France et 2 kg. en Suisse.

## L'aide suisse au tiers monde

Le rapport entre le montant de l'aide suisse au tiers monde et le produit national brut a déjà fait l'objet de nombreuses controverses. Selon un critère international largement admis, ce rapport devrait être de 1%. A plusieurs reprises, le Conseil fédéral a déclaré que cet objectif avait été atteint en 1968. Invité par le conseiller national Renschler (soc., ZH) à fournir les détails de ce calcul, il a donné, lundi, des précisions.

Le montant des contributions suisses en faveur des pays en développement est calculé pour chaque année civile. Les contributions dont il est tenu compte sont celles qui figurent dans les statistiques comparées du

Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. A cela s'ajoutent les contributions des œuvres d'entraide privées qui, pour l'instant, ne sont pas comprises dans les statistiques du CAD, mais qui figurent néanmoins, pour mémoire, dans les publications de ce comité.

Les statistiques du CAD englobent en principe tous les mouvements de capitaux vers les pays en développement et vers les organisations internationales qui s'occupent de financement du développement. Elles comprennent, tant le transfert de dons que celui de crédits publics ou privés, d'une durée de plus d'une année, d'emprunts sur le marché des capitaux et d'investissements privés.

Pour les années 1967 et 1968, les montants (en millions de francs) sont les suivants:

#### Contributions publiques:

	1967	1968	Différence
Coopération technique	28,2	34,3	+ 6,1
Bourses universitaires	1,7	1,7	
Aide financière, nette*	- 31,8	9,4	+ 41,2
Aide alimentaire	5,5	17,4	+ 11,9
Aide humanitaire	12,4	18,9	+ 6,5
	16,0	81,7	+ 65,7

#### Contributions privées:

Investissements directs, nets	200	368	+ 168
Crédits à l'exportation de plus d'une année, nets	260	482	+ 222
Autres capitaux, comme des emprunts, etc., nets	103	161	+ 58
	563	1011	+ 448

Total des contributions publiques et privées	579	1093	+ 514
En pour-cent du produit national brut	0,87	1,49	+ 0,62
Contributions des œuvres d'entraide	20	20	

\* Des contributions négatives peuvent résulter de l'imputation sur le montant des nouveaux prêts, du remboursement de prêts antérieurs.



L'augmentation des contributions suisses de 1967 à 1968 s'explique de diverses manières, et en particulier par:

— La forte extension des crédits de plus d'un an bénéficiant de la garantie des risques à l'exportation. Cette augmentation concerne essentiellement des crédits à relativement long terme (c'est-à-dire les crédits d'une durée de plus de cinq ans, souvent de dix ans et parfois de quinze ans) destinés à la livraison de biens d'équipement pour la réalisation de projet d'industrialisation dans les pays en développement.

— Le fait que pour indiquer l'augmentation des investissements directs

en 1967, on avait repris tel quel le chiffre de 200 millions de francs, basé sur une évaluation effectuée en 1963, alors que pour 1968, cette augmentation a été calculée sur la base d'un nouveau recensement auprès de l'industrie suisse (augmentation effective de 368 millions de francs).

— Le nombre croissant d'emprunts émis pour des buts de développement (Banque Mondiale, Banque Interaméricaine de Développement, Mexico).

— L'accroissement des contributions publiques. Celui-ci est attribuable non seulement à l'augmentation de nouveaux apports mais également à la diminution importante des remboursements issus d'anciens crédits.

## Les étrangers achètent beaucoup d'immeubles en Suisse

En 1968, les autorités suisses ont accueilli favorablement 2349 requêtes présentées par des personnes domiciliées à l'étranger en vue de l'acqui-

sition d'immeubles. Le nombre des autorisations a augmenté de près de 60% par rapport à 1967. La valeur des immeubles dont la vente a été

approuvée s'est élevée de 217 millions de francs en 1967 à 366 millions en 1968, ce qui représente le montant le plus important enregistré jusqu'ici.

Communiqués par le Bureau fédéral de statistiques, ces chiffres viennent d'être publiés dans la « Vie économique ». Rappelons qu'en vertu d'un arrêté fédéral, l'acquisition d'immeubles par des étrangers est soumise à une autorisation.

C'est dans les cantons du Valais (579), de Vaud (552), du Tessin (449) et des Grisons (389) que l'on a présenté le plus de requêtes. La superficie dont la vente a été autorisée mesure 265 hectares et dépasse de 30% celle de l'année précédente. En 1965 et en 1966, toutefois, ce total avait été dépassé. La disproportion entre l'augmentation du nombre des autorisations et celle de la superficie s'explique par le fait qu'une grande partie des étrangers désiraient acheter des appartements. Sur les 2349 requêtes qui ont abouti, 1094 concernaient l'acquisition de propriétés par étage.

Le nombre des requêtes rejetées se monte à 78. Dans les contrées touristiques, les refus sont motivés principalement par l'article 6 de l'arrêté, selon lequel l'assentiment peut être refusé lorsque les biens-fonds sont situés dans une région où des étrangers ont déjà acheté des immeubles « dans une mesure disproportionnée », ou encore lorsque l'immeuble se trouve dans un site digne d'être conservé. Notons encore que l'acquéreur ne peut acheter un immeuble simplement pour placer son argent: il faut qu'il ait l'intention de séjourner au moins temporairement en Suisse.

Le nombre total des requérants s'est élevé à 2879. Sur les 2635 personnes physiques qui ont obtenu l'autorisation, il y avait un tiers d'Allemands et un tiers de Français. Les Belges prennent la troisième place et les Italiens la quatrième.

## Les réserves monétaires de quelques pays

La dévaluation du franc français du 8 août 1969 n'a déclenché que très peu de réactions sur le marché des devises. Dans aucun pays les réserves monétaires n'ont varié sensiblement.

Immédiatement avant la dévaluation, les réserves monétaires de la FRANCE se chiffraient à 3564 millions de dollars, après avoir diminué de 16 millions de dollars en juillet et de 30 millions de dollars pendant la première semaine d'août. Durant les deux semaines suivant la dévaluation, la position extérieure en devises (chiffres nets) de la Banque de France s'est améliorée de 28 millions de dollars. En juillet et pendant la première semaine d'août, la France a utilisé pour un montant de 46 millions de dollars les crédits de soutien accordés par les banques centrales du « Club des Dix ».

Après la dévaluation française, la livre sterling a subi une forte dépression, ce qui a affecté les réserves monétaires de la GRANDE-BRE-

TAGNE. Celles-ci ont également pâti de l'aggravation de la balance commerciale, dont le déficit s'est accru en juillet de 22 millions de dollars pour atteindre 89 millions de dollars.

Les réserves monétaires de la RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE n'ont progressé que de 15 millions de dollars en juillet pour se chiffrer à 10 milliards de dollars à la fin du mois. Elles ont cependant monté à 90 millions de dollars pendant la première semaine d'août et de 40 millions de dollars durant la semaine suivant la dévaluation française. L'excédent des exportations, qui a passé de 287 millions de dollars à 415 millions de dollars entre fin juin et fin juillet, a exercé une influence positive.

En conséquence de la cession de dollars à l'administration fédérale, les réserves monétaires de la SUISSE ont reculé de 19 millions de dollars à 2936 millions de dollars au cours de la première moitié d'août.

#### Réserves monétaires\* de pays importants

Pays	Fin de mois 1969 (en millions de dollars)			
	Avril	Mai	Juin	Juillet
Suisse	3 062	2 990	3 232	2 955
USA	15 948	16 070	16 057	15 936
Grande-Bretagne	2 494	2 414	2 443	2 477
France	3 775	3 637	3 610	3 594
Allemagne fédérale	8 879	11 641	10 179	10 194
Italie	5 166	4 991	5 144	5 233
Canada	3 021	3 004	2 953	2 736
Japon	3 100	3 101	3 129	3 004
Afrique du Sud	1 670	1 571	1 557	1 404

\* Or, devises et position créditrice envers le FMI.

(Notices économiques de l'UBS.)

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE GENEVE

SECTION RIVE-DROITE: Assemblée publique, vendredi 3 octobre, à 20 h. 30, Brasserie des Sports, 75, rue de Lyon.

JURA

CONFÉRENCE PUBLIQUE. — La Jeunesse socialiste jurassienne organise, le vendredi 10 octobre prochain, à l'aula du Collège de Delémont, une conférence publique d'information sur le thème « Que veulent les Palestiniens? », avec projection du long métrage « Palestine », film tourné par le journaliste français Soulié dans les territoires occupés par Israël et sur les camps d'entraînement des commandos d'El Fath.

CANTON DE VAUD

LAUSANNE. — En raison de la machine à adresser en dérangement, pas de convocations personnelles pour l'assemblée publique du jeudi 9 octobre, à 20 h. 30, à la salle du rond-point de Beaulieu: « Socialistes au pouvoir », avec René Felber, conseiller national et président de la commune du Locle, et Pierre Graber, conseiller national et conseiller d'Etat; l'assemblée ordinaire du parti lausannois du mercredi 15 octobre, à 20 h. 15 à la Maison du Peuple, avec Jean Riesen, secrétaire du PSS, rapportant sur les initiatives sociales du gues au congrès du PSS, à Berne, le parti suisse, et désignation des délégués à la conférence nationale.

MONTREUX: Assemblée mensuelle du mardi 7 octobre, à 20 h. 30, Hôtel Terminus (1<sup>er</sup> étage). Ordre du jour: Procès-verbal; admissions; correspondance; élections communales, présentations des candidats; campagne électorale; 50<sup>e</sup> anniversaire du PSM, congrès du 25 octobre à Montreux; divers et propositions individuelles.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Nouveaux incidents dans le « calcio »

Le match Cagliari-Aris Salonique comptant pour le premier tour de la coupe des villes de foire, a été suspendu à la 75<sup>e</sup> minute, à la suite de graves incidents qui ont opposé les joueurs des deux équipes. Les carabinieri ont dû intervenir pour reconduire aux vestiaires trois joueurs grecs, Alexiadis, Sekelarides et Siropoulos.

Les incidents ont éclaté à la 75<sup>e</sup> minute, alors que la formation sarde menait par 3-0. Ils furent provoqués par l'avant-centre Alexiadis, qui bouscula l'arbitre, l'Yverdonnois Marcel Despland, coupable à ses yeux d'avoir oublié de sanctionner une faute commise par Tomasini aux dépens de l'ailier droit Costantini.

Les joueurs des deux équipes ne tardèrent pas à en venir aux mains, cependant que les remplaçants d'Aris, imités bientôt par ceux de Cagliari, venaient prêter main forte aux titulaires.

Les carabinieri intervinrent rapidement, parvenant non sans difficultés à séparer les protagonistes de ces combats singuliers. Ils durent conduire aux vestiaires trois joueurs de Salonique particulièrement excités. Une fois calmés, ces trois joueurs refusèrent de regagner le terrain et l'arbitre siffla alors la fin du match.

● A Jaffa, en match retour comptant pour le tour préliminaire de la coupe du monde (sous-groupe 15b), Israël a battu la Nouvelle-Zélande par 2-0. Déjà vainqueur lors du premier match, également joué en Israël, par 6-0, les Israéliens sont qualifiés pour la finale du groupe 15 (qualificative pour le Mexique).

SAINT-GALL RESTE SEUL!

Ce que Bâle n'a pu faire dans la coupe des champions, ce que Lausanne et Zurich n'ont pu faire dans la coupe des villes de foire, Saint-Gall, club classé treizième du championnat, a réussi, lui, à se qualifier dans la coupe des vainqueurs de coupe. En effet, en battant Frem Copenhague par 1-0, Saint-Gall a réussi à se qualifier pour les huitièmes de finale. A l'aller, les Danois s'étaient imposés par 2-1. Le score total des deux rencontres est donc de 2-2 et les Saint-Gallois se trouvent qualifiés grâce au but qu'ils avaient marqué au Danemark (les buts marqués à l'extérieur comptant double en cas d'égalité). Depuis que Servette avait atteint les quarts de finale de la coupe des vainqueurs de coupe au cours de la saison 1966-1967, aucune équipe suisse n'avait dépassé le premier tour dans cette compétition. L'unique but de la partie a été marqué assez curieusement. Un arrière danois a voulu faire une passe à son gardien. La balle a touché le montant et Cornioley est arrivé pour loger la balle au filet.

Saint-Gall joua avec: Biaggi; Pfister, Rütli, Ziehmann, Brander; Rafter, Fuhrer, Moscatelli; Nafziger, L. Frei (H. Frei dès la 64<sup>e</sup>), Cornioley.

Au Celtic Park de Glasgow, en présence de 52 000 spectateurs, le F.-C.

Bâle n'a pas démerité. Il a offert une opposition courageuse au Celtic, mais il n'a pu éviter une défaite par 2-0 qui l'élimine de la coupe des champions européens. Comme on pouvait le craindre, les Ecossais, en ayant partagé l'enjeu au stade Saint-Jacques, avaient pratiquement assuré leur qualification à l'issue du match aller; chez eux, ils ne laissèrent aucune chance aux Bâlois. Compte tenu de l'absence de Sundermann, toujours blessé, et de la condition précaire de Hauser, qui avait gardé le lit depuis son arrivée en Ecosse (angine), le résultat obtenu par les Rhénans est honorable. La supériorité territoriale des Britanniques, illustrée par le compte des corners (13-5 en leur faveur), ne s'est pas traduite par un grand écart au score. Le gardien Kunz, excellent, se chargea de limiter les dégâts par ses interventions décidées.

Bâle joua avec: Kunz; Kiefer, Michaud, Siegenthaler, Fischli; Odermatt, Benthaus, Ramseier; Balmer, Hauser (Demarmels dès la 70<sup>e</sup>), Wenger.

Enfin, comme on le prévoyait un peu, le Lausanne-Sports n'a pas réussi à renverser la situation dans la confrontation de coupe de ville de foire qui l'opposait à Gyoer. Dans le match retour joué à Gyoer devant 12 000

spectateurs, les Lausannois se sont inclinés, comme à l'aller, par 2-1. Les Hongrois se trouvent donc qualifiés pour le deuxième tour sur le score total de 4-2. Dans cette rencontre jouée sous la pluie, les Lausannois n'ont nullement démerité. Du fait de l'absence de Tacchella et de Lala, Roger Vonlanthen avait aligné une paire d'arrière-centraux inédite formée de Weibel et de Chapuisat. Ce « tandem » a donné entière satisfaction, et plus particulièrement Chapuisat qui, évoluant légèrement en retrait de Weibel, fut l'un des meilleurs joueurs sur le terrain. Au centre, où Durr a confirmé son retour en forme, les Lausannois se sont également bien comportés. L'attaque ne fut malheureusement pas à la hauteur.

Lausanne joua avec: Gautschi; Herzig, Weibel, Chapuisat, Loichat; Durr, Polencic; Zappella, Vuilleumier (Kaiser dès la 45<sup>e</sup>), Hosp, Claude.

● Mardi soir, à la lueur des projecteurs, Couvet a battu Le Locle par 5-0, sur le stade des usines Dubied, à Couvet.

Hockey sur glace

Genève Servette se prépare

Genève-Servette, qui disputera son premier match de championnat le 25 octobre aux Vernets contre Klotten, a interrompu sa préparation à Genève, car la piste des Vernets est actuellement occupée par un spectacle sur glace. Samedi dernier, les Genevois sont allés jouer un match d'entraînement à Villars où ils ont nettement gagné. Leurs prochaines rencontres ont été fixées de la manière suivante: samedi 11 octobre à Sion contre le H.-C. Sion; mercredi 15 octobre aux Vernets contre Villars-Champéry; vendredi 17 et samedi 18 octobre à La Chaux-de-Fonds dans le cadre du tournoi de la Coupe horlogère.

● Match amical à Bienne: Bienne-Young-Sprinters, 4-3 (0-1, 1-1, 3-1).

Exploit pour Marseille et St-Etienne

Dans la coupe des vainqueurs de coupe, l'Olympique de Marseille a réussi l'exploit. Il a éliminé Dukla Prague. Ce fut très difficile puisqu'il fallut avoir recours aux prolongations. Cette victoire redonne confiance au football français, d'autant plus que Saint-Etienne, mais cette fois dans la coupe des clubs champions, s'est lui aussi distingué. Ce fut même le plus grand exploit de la soirée. Battu à l'aller par Bayern Munich (2-0), il a

réussi hier soir à battre les champions d'Allemagne par 3-0. Les supporters stéphanois n'y croyaient plus. Et pourtant leur équipe a éclaté. Les Allemands étaient au grand complet, avec Beckenbauer, Maier, Pumm et autre Schmidt. Saint-Etienne s'est donc hissé hier soir au niveau de Reims de la grande équipe, grâce à son homogénéité, à sa technique, à son calme et aux trois buts de Revelli (2<sup>e</sup> et 59<sup>e</sup>) et de Keita (81<sup>e</sup>).

PROGRAMMES



RADIO

Jeudi 2 octobre 1969  
SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de 16 heures. 17.00 Inf. 17.05 Tous les jeunes! 17.55 Roulez sur l'or! 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.45 Sports. 18.55 Roulez sur l'or! 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 Le défi. 20.00 Magazine 69. 20.20 Sur les marches du théâtre. 20.30 «Aïda», opéra. 22.10 Inf. 23.10 Miroir-dernière.  
Second programme de Sottens. — 17.00 Musica di fino pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes! 19.00 Per i lavoratori italiani. 19.30 Mus. pour la Suisse. 20.00 Inf. 20.10 Légèrement votre. 20.30 Napoléon et la Belgique. 21.00 Profils perdus. 22.00 Démon et merveilleux. 22.30 Europe jazz.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Qu'est-ce que la CFD. 16.30 Thé-concert. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Concert récréatif. 21.30 Ecoles d'Afrique. 22.15 Inf. 22.25 Musiciens de jazz oubliés. 23.30 Mélodies populaires.

Vendredi 3 octobre 1969

SOTTENS. — 6.00 Bonjour à tous! - Inf. 6.30 De villes en villages. 7.00 Miroir-première. 8.00 Inf. - Revue de presse. 9.00 Inf. 9.05 Page de Haendel. 9.15 Radioscolaire. 9.45 Page de Haendel. 10.00 Inf. 10.05 Page de Haendel. 10.15 Radioscolaire. 10.45 Page de Haendel. 11.00 Inf. 11.05 Bon week-end. 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Quatre à quatre. 12.30 Miroir-midi. 12.45 «La Reine Margot», feuilleton. 13.00 Musicolour. 13.30 Concours international d'exécution musicale. 14.00 Inf. 14.05 Chron. boursière. 14.15 Radioscolaire. 14.45 Moments musicaux. 15.00 Inf. 15.05 Concert.  
Second programme de Sottens. — 12.00 Midl-mus. 14.00 Musik am Nachmittag.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Bonjour champagne. 6.20 Mélodies pop. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concerto. 9.00 Pays et gens. 10.05 Mus. de chambre. 11.05 Memento touristique. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Mosaïque musicale. 15.05 Conseil du médecin. 15.15 Disques pour les malades.

TV ROMANDE

Jeudi 2 octobre 1969  
16.45 Le jardin de romarin. 17.05 Für unsere jungen Zuschauer. 18.00 Bulletin. 18.05 Vie et métier. 18.35 Bonsoir. 19.00 Trois petits tours. 19.05 Cette semaine au Parlement. 19.40 Carrefour. 20.00 Téléjournal. 20.20 Camérasport. 20.55 Sylvie. 21.20 Cours du soir. 21.45 Perspectives humaines. 22.30 Celtic Glasgow—Bâle, football. 22.45 Téléjournal. 22.55 Lauréat.

TV FRANÇAISE

Jeudi 2 octobre 1969  
1<sup>re</sup> chaîne. — 18.15 Dernière heure. 18.20 Schmilblic. 18.35 Magazine féminin. 18.55 Les aventures de Babar. 19.00 Actualités régionales. 19.25 «La Cravache d'Or», feuilleton. 19.45 Télésoir. 20.20 Panorama. 21.20 Les envahisseurs. 22.10 Clin d'oeil. 22.55 Télénuît.  
2<sup>e</sup> chaîne. — 19.00 Actualités régionales. 19.20 Coloriz. 19.40 «D'iberville», feuilleton. 20.10 Le mot le plus long. 20.30 Télésoir couleurs. 20.55 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau. 22.00 Le tapisserie de Bayeux. 22.50 Coda.  
Vendredi 3 octobre 1969  
1<sup>re</sup> chaîne. — 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télémidi. 13.15 Midi-magazine.

COUPE DES CHAMPIONS

FEYENOORD ROTTERDAM—KR Reykjavik	4-0
REAL MADRID—Olympiakos Nicosie	6-1
SPARTAK TRNAVA—Hibernian La Valette	4-0
KB Copenhague—BENFICA LISBONNE	2-3
FERENCVAROS BUDAPEST—CSKA Sofia	4-1
CELTIC GLASGOW—Bâle	2-0
Oester Vaexjoe—FIORENTINA	1-2
Nenduri Tirana—STANDARD LIÈGE	1-1
SAINT-ÉTIENNE—Bayern Munich	3-0
DYNAMO KIEV—Austria Vienne	3-1
Lyn Oslo—LEEDS UNITED	0-6
Linfield Belfast—ÉTOILE ROUGE BELGRADE	2-4
LEGIA VARSOVIE—UT Arad	8-0
Waterford—Galatasaray	2-3
Panathinaikos—VORWAERTS BERLIN-EST	1-1

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE

CARDIFF CITY—Mjoendalen	5-1
OLYMPIQUE MARSEILLE—Dukla Prague (ap. pr.)	2-0
MTK Budapest—MAGDEBOURG (après prol.)	1-1
Steaua Bucarest—GLASGOW RANGERS	0-0
Slovan Bratislava—DYNAMO ZAGREB	0-0
US Luxembourg—GOEZTEPE IZMIR	2-3
PSV EINDHOVEN—Rapid Vienne	4-2
AS ROMA—Ards	3-1

LEVSKI SOFIA—IB Valstmann	4-0
SAINT-GALL—Frem Copenhague	1-0
GORNIK ZABRZE—Olympiakos Pirée	5-0
Palloseura Kuopio—ACADEMICA COIMBRA	0-1
MANCHESTER CITY—Atletico Bilbao	3-0
SCHALKE 04—Shamrock Rovers	3-0

COUPE DES VILLES DE FOIRE

NEWCASTLE UNITED—Dundee United	1-0
Altay Izmir—CARL ZEISS JENA	0-0
VASAS GYOER—Lausanne-Sports	2-1
FF Malmoe—VFB STUTTGART	1-1
Odense—BARCELONE	0-2
SOUTHAMPTON—Rosenborg Trondheim	2-0
Cagliari—Aris Salonique (interrompu, incidents)	
BRUGEOIS—Sabadell	5-1
Sparta Prague—INTERNAZIONALE MILAN	0-1
HERTHA BERLIN—Las Palmas	1-0
Lokomotiv Plovdiv—JUVENTUS TURIN	1-2
NAPOLI—Metz	2-1
COLERAIN BELFAST—Jeunesse Esch	4-0
UJPEST DOSZA—Partizan Belgrade	2-0
Rapid Bucarest—VITORIA SETUBAL	1-4
ASK Linz—SPORTING LISBONNE	2-2
Bordeaux—DUMFERLINE ATHLETIC	2-0
Clubs en majuscules: qualifiés pour le tour suivant.	

**Jérémias Gotthelf**  
**Heur et Malheur**  
**d'un**  
**Maitre d'Ecole**

» Mais, prenons-y garde, l'égoïsme ne pardonnera pas à l'orgueil ce brillant succès; il voudra dire son mot dans les questions de construction; plus tard, il exigera que l'école rapporte des profits directs, susceptibles de se compter en batz et florins. C'est pourquoi laissez-moi vous conseiller, monsieur le régent, de vous préparer à répondre à ces exigences, car si vous ne réussissez, en un temps de moitié moins long qu'à présent, à rendre les enfants une fois plus savants, on dira: « Si nous avions su, nous n'aurions pas bâti; nous nous attendions à toute autre chose! »

— C'est bien là ce qui m'inquiète, dis-je; les paysans m'ont déjà fait comprendre qu'ils comptent que leurs enfants en sauront beaucoup plus long. Il y avait là un vieux paysan qui racontait qu'on peut tirer autant de sa tête que d'une maison de ferme et le conseiller de pré-

lecture paraît avoir l'intention de procurer cet avantage à l'un de ses garçons.

— Ils s'imaginent donc, s'écria Wehrdi avec un éclat de rire, qu'ils vont pouvoir porter leur tête au marché, comme ils portent des têtes de choux ou des veaux!

— La chose est plus sérieuse qu'il ne le semble au premier abord, interrompit le pasteur avec gravité. Si nous y regardons de près, nous trouverons réunis, dans la conversation de ce repas d'enterrement, tous les éléments d'une transformation de notre organisation civile, ainsi que les facteurs qui contribueront, dans une plus ou moins grande mesure, à cette transformation; du moins y trouvons-nous une base solide, et déjà suffisamment étendue, de l'ordre de choses nouveau.

— Bah! dit Wehrdi, vous attribuez bien trop d'importance au bavardage d'une douzaine de paysans ivres.

— Pourquoi pas? N'est-ce pas alors qu'ils disent ouvertement ce qu'ils pensent et que leurs conversations sont le miroir fidèle de leurs impressions? Or, voyez ce qui se révèle dans ces conversations? Voyez ces hommes agités par l'orgueil et la cupidité, voyez-les craignant de perdre ce qui fait leur orgueil, c'est-à-dire leurs biens. Voyez-les remplis de l'espoir de s'enrichir par de nouveaux moyens...

— Tout cela n'est pas nouveau, dit Wehrdi, et ne signifie pas grand-chose.

— Au contraire, ce que nous remarquons chez les gens de Chèvremont se retrouve à peu près partout et c'est cette tendance générale des esprits qui donnera naissance au nouvel ordre de choses. Sans doute, il y aura ici aussi des éléments mauvais à écarter; les premiers fruits de

la culture nouvelle seront véreux comme les premières pommes, les premiers pruneaux; on en voit déjà quelques-uns depuis peu, des agents de droit retors, de petits messieurs sans foi ni loi, des ouvriers vaniteux critiquant tout et propres à rien; ce sont ces premiers fruits véreux du mouvement intellectuel moderne qui lui donnent un si mauvais renom. Mais quand viendra l'époque de la maturité, quand il sera question d'ériger en système ce développement exubérant, alors on en verra paraître les lacunes, on fera de sérieuses réflexions et le bien reprendra le dessus; la faim et la soif, une fois éveillées, réclameront une nourriture meilleure; les nouvelles institutions s'inspireront d'un meilleur esprit et une saine instruction pénétrera toutes les classes de la population, car le paysan est aussi apte à devenir un homme instruit et cultivé que le grand seigneur. Il y aura sans doute entre eux toujours cette différence que ce dernier sera plus au courant des questions d'art et de littérature, plus capable de juger des tableaux et des livres, tandis que le paysan, moins versé dans ces questions, connaîtra mieux les œuvres de Dieu en lui et autour de lui.

» Eh bien, c'est cette culture-là qui, intervenant dans la lutte, mettra fin à tous les exclusivismes, servira de lien entre les classes et préparera la réconciliation entre les hommes. Car l'esprit du bien aura toujours le dessus sur l'esprit du mal; celui-ci, toujours cherchant à mal faire et toujours obligé de faire le bien, n'est d'ailleurs au fond que l'humble serviteur du premier.

— Ah! je comprends, dit Wehrdi; vous voulez parler du règne de mille ans, où le lion et l'agneau boiront paisiblement ensemble à la

même source. Croyez-vous sérieusement que nous en soyons bientôt là?

— Vous êtes un malin, Wehrdi, répliqua le pasteur. Les prophètes ont représenté le règne de mille ans sous des images symboliques, les rabbins s'en font une idée toute matérielle et la plupart des gens sont dans le même cas. Je ne partage pas ce point de vue, mais je crois à l'idée que ces images recouvrent. Je ne crois pas que notre monde soit une salle de comédie destinée à l'amusement des êtres célestes; je ne crois pas que l'homme soit une espèce d'écurieil tournant incessamment dans sa roue, pour le plus grand divertissement des badauds, jusqu'à ce qu'il tombe épuisé. Je crois que l'homme est appelé à de hautes destinées; je crois, en outre, que le développement de chaque individu en particulier élève le niveau de la race tout entière, qu'ainsi les conditions tendent à s'améliorer, puisque la volonté de Dieu est que ce monde marche de progrès en progrès. Une puissance infiniment sage régit le monde et fait converger toutes les énergies du bien et du mal vers un but unique, qui est celui que Dieu a lui-même arrêté. Mais ce but n'est pas atteint en une fois, le monde n'y parvient pas d'un saut, comme le maladroit qui se laisserait tomber d'un arbre; il s'en approche peu à peu. Devant Dieu, mille ans sont comme un jour. Ce but, quel est-il? Je ne sais; quand sera-t-il atteint? Je l'ignore, mais l'esprit de foi qui est au-dessus de moi, l'esprit de révélation, l'esprit de l'histoire — on lui donne différents noms — cet esprit m'est témoin de la vérité des choses que j'avance, bien qu'elles aient provoqué votre sourire, à savoir que c'est par un développement lent que cet idéal sera atteint.